







s o m m a i r e

L'horticulture ornementale en 2006	p2
 La production horticole ornementale	p3
Sa place dans l'agriculture	p4
Les principales caractéristiques	p6
La typologie des entreprises de production	p10
Les tendances	p12
Les perspectives	p15
La production dans l'Union Européenne	p16
 Le commerce horticole	p19
Le commerce de gros	p20
Le commerce de détail	p22
 Les prestataires de service	p29
 La consommation des particuliers	p33
La consommation des particuliers en végétaux d'intérieur	p36
La consommation des particuliers en végétaux d'extérieur	p42
 Les échanges extérieurs	p49
Les importations	p55
Les exportations	p58
 Bibliographie	p60

Rédaction : Claudine Emery - Viniflor/Division Études
Coordination : Michelle Charles - Viniflor

L'horticulture ornementale en 2006

L'horticulture ornementale regroupe quatre branches d'activités spécialisées, avec chacune des caractéristiques particulières à tous les niveaux de la filière :

- fleurs et feuillages coupés,
- plantes en pot et à massif,
- pépinières,
- bulbes.

Le secteur se caractérise par :

- une consommation des ménages de 2 510,8 millions d'euros,
- un déficit important de la balance com-

merciale de 885 millions d'euros,

- une internationalisation des échanges.

L'horticulture ornementale, c'est :

- un peu plus de 5 500 entreprises de production du secteur marchand,
- 22 000 hectares dont 2 400 hectares couverts,
- 26 000 entreprises de négoce ayant parfois une ou plusieurs activités,
- 13 450 entreprises de service (entrepreneurs paysagistes, reboiseurs, engazonneurs, élagueurs).

La production horticole ornementale



🌸 Sa place dans l'agriculture

Elle représente toutes productions ornementales confondues :

1,9% du nombre total d'entreprises agricoles professionnelles ⁽¹⁾,

7,7% de la valeur des livraisons des produits végétaux ⁽²⁾,

4,4% de la valeur des livraisons de l'agriculture ⁽²⁾,

13,3% du nombre de salariés (Equivalents Temps Plein) permanents en agriculture.

Son déficit commercial, 885 millions d'euros, pénalise lourdement le solde positif de la balance commerciale des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

L'horticulture ornementale est un secteur de production intensive. Elle se rapproche de l'industrie par l'importance du capital, du travail et des techniques requises.

C'est l'un des secteurs les plus employeurs de main d'œuvre en agriculture.

🌸 Des besoins en capitaux importants 🌸

Il faut 0,8 euro d'investissements pour générer 0,15 euro de valeur ajoutée contre

0,5 euro en agriculture et 0,8 à 1,15 euros dans l'industrie. L'outil "serre" représente un investissement relativement lourd qui peut varier entre 46 euros/m² et 167,7 euros/m²⁽³⁾ selon le type de serre, l'équipement et le type de cultures.

Dans le compte de résultats, le poids du capital pour une entreprise en création ou en fort développement atteint 30% du chiffre d'affaires.

🌸 Une forte utilisation de la main d'œuvre 🌸

Le secteur horticole est le secteur de l'agriculture qui emploie le plus ⁽⁴⁾ :

- de main-d'œuvre : 4,7 ⁽⁵⁾ UTA en moyenne en horticulture ornementale, contre un peu plus de 3 UTA en maraîchage et 2,2 UTA en moyenne pour l'ensemble des exploitations agricoles.

Horticulture : 4,7 personnes
Agriculture : 2,2 personnes

- de salariés permanents (équivalents temps plein) : un peu plus de 19 300 ⁽⁵⁾, ils assurent plus de la moitié du travail fourni contre 25% dans l'ensemble des exploitations agricoles.

L'horticulture ornementale emploie :

- 1 ETP ⁽⁶⁾ pour 1,5 ha de pépinières,

- 1 ETP pour 1 700 m² de surface couverte en fleurs coupées,

- 1 ETP pour 1 300 m² de surface couverte en plantes en pot,

avec des écarts de productivité qui peuvent varier fortement selon les exploitations et les espèces produites.

À titre de comparaison, l'agriculture (grandes cultures) emploie 1 UTA pour 90 ha cultivés ⁽⁷⁾.

🌸 Des techniques de pointe 🌸

L'horticulture utilise les techniques de production les plus fines :

- multiplication in vitro,
- régulation informatisée du climat et de l'irrigation,
- récupération et recyclage des eaux,
- robotisation.

🌸 Un déficit des échanges extérieurs en progression régulière 🌸

Le déficit de la balance commerciale s'accroît régulièrement chaque année.

En 2006, il s'élève à 885 millions d'euros contre 845 millions d'euros en 2005, et 853 millions d'euros en 2004.

🌸 Comparaison des taux de couverture exportations/importations en valeur des produits agriculture-pêche-sylviculture et des produits horticoles (en pourcentage) 🌸

	Produits agriculture pêche sylviculture	Horticulture
1999	127,8	20,8
2000	126,8	21,3
2001	114,1	20,9
2002	120,9	21,2
2003	120,7	19,4
2004	119,7	17,8
2005	118,2	17,3
2006	118,7	15,8

Source INSEE - Comptes nationaux (y compris DOM) - base 2000

(r) rectifié

(p) provisoire

(1) Agreste- enquête structure 2005- Etudes régionales AND 2005.

(2) Comptes prévisionnels de la branche Agriculture en 2006-SCEES-INSEE.

(3) Coût maximum incluant serre, chauffage, régulation automatique aérienne et au sol, manutention, matériel d'occultation et de photosynthèse, tablettes mobiles + maçonnerie hors préparation de terrain et terrassements en plantes en pot ; peut varier selon la surface à installer, la région, le niveau d'équipement.

(4) Source : RGA 2000.

(5) chiffres issus des enquêtes régionales ONIFLHOR/AND.

(6) ETP : équivalent temps plein.

(7) UTA (unité travail annuel) Enquêtes structures 1993/1995 - Ministère de l'Agriculture - SCEES.

✿ Les principales caractéristiques⁽⁸⁾

Depuis 1999, Viniflor fait réaliser des études régionales ayant comme objectifs de :

- déterminer les caractéristiques principales des entreprises : nombre de producteurs horticoles à titre principal, chiffre d'affaires total et horticole, emplois, superficies, structure de la gamme, circuits de mise en marché ;
- établir une typologie des entreprises selon les segments de mise en marché ;
- mettre en évidence les atouts et les freins au développement de chaque groupe.

Les enquêtes régionales exhaustives se sont déroulées sur plusieurs années. En 2004, une mise à jour a été réalisée en Bretagne et en Poitou-Charentes et en 2005, une mise à jour partielle par panel représentatif a été réalisée sur l'ensemble de la France afin de mesurer les évolutions des différents groupes typologiques et groupes de métiers. Une nouvelle mise à jour exhaustive a été réalisée en 2005/2006 sur 4 régions, celles dont les données étaient les plus anciennes : Rhône-Alpes, Aquitaine, Haute Normandie et Midi-Pyrénées.

Les enquêtes régionales et les mises à jour n'ayant pas eu lieu à la même date, le taux d'évolution est ramené à une moyenne annuelle.

Fin 2006, en appliquant le taux moyen de disparition des entreprises des régions

dernièrement enquêtées, on arrive à un peu moins de 5 500 entreprises ayant la production horticole ornementale comme activité principale pour un chiffre d'affaire réalisé en vente de végétaux de 1,95 milliard d'euros employant un peu plus de 30 000 personnes dont 62% de salariés⁽⁹⁾.

La répartition du chiffre d'affaires total entre les groupes de produits s'établit comme suit :

- Plantes en pots et à massifs (y compris jeunes plants) : 46 %
- Plantes de pépinières (y compris jeunes plants, plantes vivaces et aromatiques) : 39%
- Fleurs coupées : 12%
- Autres (y compris bulbes) : 4%

Les entreprises horticoles sont :

✿ Familiales et de petites dimensions⁽⁹⁾ ✿

L'entreprise individuelle reste majoritaire (69%). Les GAEC représentent un peu plus de 6% des entreprises et les formes sociétaires (EARL, SCEA, SA, SARL), plus adaptées à la gestion financière, sociale et fiscale représentent 25% du total.

Un grand nombre de petites entreprises côtoient des entreprises de type industriel. 37% des entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires horticole inférieur à 75 000 euros pour un montant total de chiffre d'affaires

faites qui représente 6,6% de l'ensemble du chiffre d'affaires horticole.

Le chiffre d'affaires des entreprises qui ont déclaré un chiffre d'affaires supérieur à 1 520 000 euros (2,7%) représente 34,1% du chiffre d'affaires total du secteur.

✿ Répartition des entreprises horticoles par tranches de chiffre d'affaires (%) ✿

Tranches de chiffre d'affaires (milliers d'euros)	% des entreprises	% du chiffre d'affaires horticole
< 75 K€	37,0	6,6
≥ 75 < 150 K€	29,6	10,9
≥ 150 < 380 K€	18,1	15,8
≥ 380 < 760 K€	8,4	16,4
≥ 760 < 1520 K€	4,2	16,2
≥ 1520 K€	2,7	34,1
Total	100	100

Source études régionales Viniflor/AND-I-2004

Superficies moyennes couvertes :

- des entreprises spécialisées en fleur coupée : 5 100 m²
- des entreprises spécialisées en plantes en pot : 7 000 m²

✿ Fortement employeuses de main d'œuvre ✿

L'entreprise horticole emploie en moyenne 4,7 employés (équivalent temps plein) et un nombre de salariés permanents qui dépasse la moitié du nombre d'emplois directs (en équivalents temps plein).

Le nombre moyen d'ETP varie surtout en fonction du type d'entreprise : 2,6 ETP chez les producteurs détaillants à 11,8 ETP dans les entreprises qui vendent à la grande distribution.

Les entreprises qui emploient des salariés permanents en emploi en moyenne 4.

Les plus gros chiffres d'affaires sont générés par les entreprises spécialisées en jeunes plants, les entreprises de plantes en pots et de pépinières.⁽¹⁰⁾

✿ Polyvalentes ✿

11% des entreprises de production ont aussi une activité de commerce horticole déclarée au registre du commerce et 10% exercent des responsabilités en entreprise de jardins/espaces verts.

Les horticulteurs ont souvent une palette de production assez large : plus de 40% des producteurs spécialisés en plantes en pots produisent aussi des plantes à massifs, 25% vendent des fleurs coupées, 5% des produits de pépinières et 5% des plants maraîchers.

Parmi les producteurs spécialisés en fleurs coupées, 3% produisent des plantes en pots, 1,6 % des bulbes. Parmi les pépinières 7,4% produisent des plantes en pots, et 28,4% réalisent du chiffre d'affaires en espaces verts.

(8) Cf La production horticole ornementale en 2004 - www.viniflor.fr

(9) source : RGH 2001

(10) chiffres issus des résultats des audits régionaux AND/VINIFLHOR

❁ Faiblement regroupées ❁

Les entreprises de production sont dispersées sur tout le territoire et le regroupement de l'offre est très peu développé.

L'organisation économique est quasi inexistante. Il existe une vingtaine de groupements de producteurs reconnus, qui regroupent un peu moins de 10% des producteurs, mais la part de chiffre d'affaires qui transite par ces groupements est faible.

Elle dépasse à peine 15% dans le secteur de la fleur coupée.

Les GIE de commercialisation sont plus nombreux (une soixantaine) mais ils ne regroupent qu'une partie de la production de leurs adhérents.

❁ Commercialisation des produits sur tous les circuits avec prédominance des circuits courts ❁

Quelle que soit la région, les circuits "traditionnels" (vente directe à l'exploitation, grossistes et distribution spécialisée) restent les principaux marchés des entreprises.

La vente directe peut présenter jusqu'à 45% du chiffre d'affaires horticole d'une région ou d'un secteur. En Pays de Loire, la vente directe à l'exploitation, contrairement aux autres régions, n'atteint pas 10%

❁ Mise en marché de la production (en % du CA total) ❁

Ventes aux	Pourcentage du CA
Particuliers (exploitations et marchés)	26,6
Autres producteurs	11,5
Grossistes	16,1
Fleuristes	6,0
Jardineries	19,2
GMS	9,0
Entreprises du paysage	6,0
Collectivités	5,6
Total	100,0

Source : enquêtes horticoles Viniflor/AND-I-2004

du chiffre d'affaires horticole de la région.

C'est en Ile-de-France et en Rhône-Alpes que la part des ventes aux entreprises du paysage et/ou collectivités est la plus importante avec 19% du chiffre d'affaires régional.

Les régions qui réalisent un chiffre d'affaires non négligeable avec les GMS/GSB sont : la Lorraine (22,5%), la Haute Normandie (25% en 2006), le Nord Pas-de-Calais (19,5%), la Bretagne (19%) et la Champagne-Ardenne (15%).

La vente aux producteurs atteint 25% en Poitou-Charentes, région spécialisée en production de jeunes plants, et 22% en région Centre.

L'importance de la production de fleurs coupées en PACA explique la part du chiffre d'affaires réalisé avec les grossistes (44,4%).

La dispersion de la production et la méconnaissance de l'offre rendent très difficile la possibilité de rationaliser la distribution des produits horticoles.

Un grand nombre de commerçants est confronté à une multitude de producteurs et il arrive que les premiers n'arrivent pas à s'approvisionner quand les seconds ne savent pas comment écouler leur production.

Lorsque l'on considère l'ensemble des entreprises de production, qu'elles soient spécialisées ou non, on constate que la part de vente au détail, 26,6 % du chiffre d'affaires total, est proche de celles des ventes à la distribution spécialisée (jardineries+ fleuristes) 25%, bien que les producteurs détaillants soient beaucoup plus nombreux que ceux qui vendent à la distribution spécialisée.

❁ Des débouchés essentiellement régionaux ❁

Les régions où plus d'un tiers du chiffre d'affaires horticole est réalisé hors de la région sont : Pays de Loire, Poitou-Charentes, Centre, Bretagne et Auvergne.

Dans les autres régions, les ventes sont principalement régionales et surtout en Ile-de-France où elles représentent 60,5% du chiffre d'affaires de la région (proximité de Rungis).

❁ Répartition géographique des ventes (en % du CA total) ❁

	Pourcentage du CA
Locales (10 km)	34,7
Régionales (200 km)	33,4
France (au-delà de 200 km)	26,1
Ventes intra Union Européenne	4,9
Export sur Pays Tiers	0,9
Ensemble	100,0

Source : enquêtes horticoles Viniflor/AND-I-2004

❁ Une majorité de producteurs détaillants ❁

En moyenne, les producteurs détaillants représentent 55,5% du nombre total de producteurs et 24,9% du chiffre d'affaires.

Excepté en Pays de Loire où le nombre de producteurs détaillants est inférieur à 40%, leur proportion se situe entre 65% et 75% dans les autres régions.

Les différents clivages ne se situent pas tant entre les régions, départements ou métiers (horticulteurs/pépiniéristes) qu'entre les différents groupes typologiques qui sont très différents en terme d'effectifs, de poids économique, d'atouts, de faiblesses, de projets et de perspectives d'avenir.

La typologie des entreprises de production

Elle est issue de la réflexion stratégique engagée en 1998 par la FNPHP. Les entreprises ont été classées dans l'un des cinq groupes suivants, lorsqu'elles réalisaient plus de 60% de leur chiffre d'affaires dans le circuit considéré.

Les cinq groupes typologiques correspondent aux segments de marché suivants :

Producteurs détaillants

Hormis en Pays de Loire, région d'expédition et en Bretagne où le nombre de producteurs en groupements pèse sur le marché, ce type domine dans toutes les régions. En moyenne sur l'ensemble des régions étudiées, il représente 55,5% des entreprises et 24,9% du chiffre d'affaires horticole de l'ensemble des régions.

Les petites entreprises vendant sur l'exploitation ou sur les marchés sont majoritaires. Près de la moitié d'entre elles ont un chiffre d'affaires inférieur à 75 000 € mais, ce groupe comprend aussi quelques entreprises qui réalisent des chiffres d'affaires importants, ce qui fait croître le chiffre d'affaires horticole moyen : 119 000 €.

Leur point fort est de s'adapter à la demande, leurs points faibles : la faible capacité de financement, concilier la production et la vente, l'isolement et le manque de coordination avec les confrères, le manque de visibilité stratégique.

Leurs projets portent sur le développement de la production et l'élargissement de la gamme.

Producteurs vendant à la distribution spécialisée

Les producteurs qui font la majorité de leur chiffre d'affaires avec les fleuristes, jardineries, marchands grainiers ou certains grossistes locaux représentent 15,4% du nombre total d'entreprises et 34,7 % de l'ensemble du chiffre d'affaires.

Leur chiffre d'affaires moyen, 601 000 € est compris entre 299 000 € et 1,6 million d'euros selon les régions. Ils emploient en moyenne un peu plus de 9 personnes (équivalent temps plein).

Leurs points forts sont leur bonne implantation régionale et le contact avec les clients, la répartition des risques sur plusieurs marchés, la capacité d'adaptation à la demande produits/services.

Leurs points faibles résident dans la difficulté à rester compétitifs sur un marché concurrentiel, à gérer l'organisation et l'efficacité commerciale ainsi que la logistique.

Leurs projets portent sur la rénovation de l'outil de production et le développement de la gamme.

Ils sont en concurrence avec les points de vente spécialisés.

Producteurs vendant aux grossistes

La vente aux grossistes représente 15,3% des entreprises et 11,7% du chiffre d'affaires total.

Elle est importante en PACA : 53% des

entreprises, 42,6% du chiffre d'affaires en raison du poids des fleurs coupées. En Pays de Loire, 28,3% des entreprises réalisent 16,9% du chiffre d'affaires régional avec les grossistes. En Bretagne, elle concerne 6% des entreprises et représente 6% du chiffre d'affaires régional.

Producteurs vendant aux entreprises du Paysage et aux collectivités

Peu nombreux (7,9% des entreprises, 10,9% du chiffre d'affaires), ils atteignent 15% en Rhône-Alpes en 2006 et 17% en Champagne-Ardenne.

Ce sont des entreprises moyennes (chiffre d'affaires moyen : 370 000 €, compris entre 237 000 et 719 000 €) qui citent la qualification de la main d'œuvre comme point fort et la difficulté d'accès aux marchés (concentration des acheteurs, méconnaissance des appels d'offre) comme point faible.

Leurs projets portent soit sur l'accroissement de la production, soit sur la modification de leur système de commercialisation.

Producteurs vendant à d'autres producteurs

Il s'agit essentiellement d'entreprises de production de jeunes plants et/ou de plantes semi-finies. Peu nombreux : 3,2% du nombre total d'entreprises et 9,2% du chiffre d'affaires, ils ont une implantation régionale selon leur spécialité. Le chiffre d'affaires

moyen, 758 000 €, oscille entre 244 000 € et 1.5 million d'euros. Ils emploient en moyenne 11,9 personnes (ETP).

Leur point fort est d'être des entreprises spécialisées de dimension nationale, à bonne notoriété; leur point faible, la concurrence internationale de grands groupes.

Leurs projets portent sur l'accroissement de la production et de la gamme.

Producteurs vendant à la distribution non spécialisée

Peu de producteurs abordent encore ce type de distribution : 2,7% du nombre d'entreprises et 8,6% du chiffre d'affaires. Selon les régions le pourcentage d'entreprises varie entre 1 et 5% mais, compte tenu de l'importance des ventes, le chiffre d'affaires réalisé avec ce type de distribution peut atteindre jusqu'à 25% du marché régional.

Ce sont des entreprises dont le chiffre d'affaires moyen est de 840 000 €, fortement employeuses de main d'œuvre (11,8 ETP en moyenne) et dont le mode de production, de type industriel, nécessite des capitaux importants.

Ils considèrent que leur réussite est conditionnée à une offre de produits de qualité à faible coût.

Les trois quarts ont des projets de développement de la production et estiment qu'ils peuvent progresser pour mieux s'adapter à la demande.

☀ Poids des groupes typologiques

(en % du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires)⁽¹¹⁾ ☀

Ventes aux	% du nombre d'entreprises	% du chiffre d'affaires
Particuliers	55,5	24,9
Distribution spécialisée	15,4	34,7
Grossistes	15,3	11,7
Entrepreneurs du paysage / collectivités	7,9	10,9
Autres producteurs	3,2	9,2
GMS	2,7	8,6
Total	100	100

Source études régionales Viniflor/AND-2004

(11) Rappelons qu'il s'agit d'entreprises où le circuit est dominant. On a affecté une entreprise dans un groupe chaque fois qu'elle réalisait plus de 60% de son CA dans le groupe. Les résultats diffèrent lorsqu'on analyse la répartition par circuit de distribution.

☀ Les tendances⁽¹²⁾

Les dernières mises à jour dans les régions Aquitaine, Rhône-Alpes, Haute Normandie et Midi-Pyrénées, réalisées en 2005 et 2006 donnent des évolutions suivantes depuis 1999 (Rhône-Alpes) /2000.

☀ Nombre de producteurs ☀

En tenant compte des évolutions du nombre d'entreprises de production (entreprises ayant la production horticole comme activité principale dans le secteur marchand) constatées en régions Bretagne (-3,8 % en rythme annuel) et en Poitou-Charentes (-4% par an), on peut estimer le rythme moyen de disparition (par fermeture ou arrêt de la production) des entreprises de l'horticulture ornementale et de la pépinière à un peu plus de 4%.

(12) Evolutions constatées dans les quatre régions récemment enquêtées : Aquitaine, Haute Normandie, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

Si on applique ce taux moyen aux recensements des différentes enquêtes régionales, en tenant compte de leurs dates de réalisation, on peut estimer qu'il resterait en 2006, un peu moins de 5 500 entreprises de production en France.

Toutefois, le mouvement de restructuration de la population des producteurs, associé à une augmentation de la productivité ont permis néanmoins le maintien global de l'activité horticole.

Cette évolution masque des disparités importantes.

Ainsi, la réduction du nombre d'exploitations en Ile-de-France ou en Provence Côte d'Azur traduit avant tout l'urbanisation, alors qu'en Aquitaine ou en Bretagne/Pays de Loire, le développement d'entreprises de taille moyenne est venu

compenser la réduction d'activité des producteurs artisanaux.

La disparition des entreprises s'explique essentiellement par :

- la pression immobilière, plus forte dans certains départements et en périphérie des villes,
- l'absence de successeurs,
- les difficultés qu'éprouvent les candidats repreneurs à trouver des financements,
- l'augmentation des coûts de production (hausse du prix de l'énergie, réduction du temps de travail...), dans un contexte de stagnation voir de baisse de chiffre d'affaires.
- l'abandon de l'activité de production ornementale au profit de l'activité initiale de maraîchage ou de négoce.

☀ Évolution des métiers ☀

Les disparitions d'entreprises ont affecté tous les métiers de la filière avec, selon les régions, des sorties légèrement plus nombreuses dans l'un ou l'autre secteur.

En Midi-Pyrénées, par exemple, les sorties ont été légèrement plus nombreuses en pépinières vers les métiers du paysage et arrêt de production pour certains. En Aquitaine, c'est encore dans le secteur de la pépinière que l'on constate un taux de disparition moyen supérieur (-5,4%/an) à celui de la moyenne régionale (-4,5%).

En Rhône-Alpes, le taux de disparition moyen des entreprises de fleurs coupées (-5,4%/an) est supérieur à celui des autres régions (-4,2%) en Aquitaine et (-2,7%/an) en Midi-Pyrénées.

☀ Spécialisation ☀

La spécialisation est plus dictée par le marché que par le type même de production.

Les producteurs de plantes en pots produisent également des plantes à massifs et des plantes vivaces, les pépiniéristes s'orientent aussi vers des plants d'ornement, fruitiers ou des plantes vivaces parce que les techniques de production sont proches et que leurs clients sont les mêmes.

C'est en fleurs coupées que la spécialisation est la plus forte, la production étant écoulee principalement par l'intermédiaire de grossistes eux-mêmes spécialisés.

Les plantes en pots dominent dans la plupart des régions alors que les produits de pépinières sont prédominants en régions Centre, Rhône-Alpes, Aquitaine, Bretagne, Pays de Loire et Languedoc-Roussillon.

☀ Chiffre d'affaires ☀

L'évolution du chiffre d'affaires horticole (ventes de végétaux) des producteurs français peut être estimée à partir des données des études régionales récentes et du panel réalisé en 2005, et sur les bases suivantes :

- le taux de croissance moyen annuel des quatre régions étudiées en 2006 varie de moins de 1% pour Rhône-Alpes à 2% pour la Basse Normandie.
- Le panel testé en 2005 sur 16 régions estime le taux de croissance moyen annuel à 1,9% ;

- Certains bassins affichent un dynamisme supérieur à la moyenne nationale dont Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes, qui se développent à des taux annuels de l'ordre de 4%.

En tenant compte des résultats des 6 régions mises à jour récemment, du dynamisme des Pays-de-Loire et en appliquant le taux de croissance annuel de 2% aux autres régions, on peut estimer que le chiffre d'affaires réalisé en ventes de végétaux par les producteurs français se situe à 1,95 milliards d'euros HT.

On peut donc considérer que le chiffre d'affaires horticole des entreprises françaises est en léger recul en euros constants (compte tenu d'une inflation générale au dessus de 2%).

✿ Concentration de la production ✿

La concentration se poursuit : 15,3% des entreprises totalisent plus de 66,7% du chiffre d'affaires horticole. Les régions où la production est la plus concentrée sont celles où opèrent quelques grandes entreprises de dimension nationale (entreprises de jeunes plants en Poitou-Charentes, spécialisation en rosiers, plants fruitiers et d'ornement en Rhône-Alpes, forte proportion de moyennes et grosses entreprises en Pays-de-Loire...).

✿ Positionnement marché ✿

Producteurs vendant au détail :

Quelle que soit la région, on note une diminution annuelle du nombre de producteurs détaillants plus forte que celles des régions considérées. Elle tourne

autour de 4,3% à 5,3%, celle du chiffre d'affaires moyen oscillant entre -1,5% et +0,3%/ an.

Cette évolution traduit la fragilité des petites exploitations familiales vendant au détail dont les dirigeants n'ont souvent pas de successeurs.

Producteurs vendant à la distribution spécialisée

Leur nombre est aussi en diminution (entre -6% et -3,7%) dans les quatre régions considérées sans que le chiffre d'affaire suivent la même évolution (entre -4,1% et +2,9%).

Producteurs vendant aux entreprises d'espaces verts et collectivités

C'est le groupe typologique dont le taux d'évolution moyen du chiffre d'affaires connaît les meilleures progressions (entre -1,4% et +13%).

✿ Un cycle d'investissement aux deux tiers réalisé ✿

Les producteurs ont été 65% à réaliser des investissements principalement consacrés au renouvellement d'équipements dans les 3 dernières années (2002-2005). 35% ont des projets de renouvellement d'équipements dans les trois ans à venir.

✿ Les perspectives

Le bureau d'études AND-I qui a réalisé les enquêtes, constate que les entreprises du secteur de l'horticulture ornementale sont dans une phase «intermédiaire». Le nombre d'entreprises diminue, comme d'ailleurs celui de l'ensemble des entreprises de production agricole, mais les surfaces sont stables à l'exception de celles du secteur de la fleur coupée.

Le chiffre d'affaires à la production baisse mais le négoce se développe, soit pour mieux répondre aux attentes de la clientèle, soit pour se tourner vers des métiers plus rémunérateurs.

Les entreprises qui se développent ont dans l'ensemble une taille supérieure à la moyenne.

Les études réalisées dans l'ensemble des régions montrent qu'il existe un large secteur d'entreprises de type "artisanal", les producteurs détaillants, isolés les uns des autres, qui répondent à une demande locale (ceintures des villes) ou régionale.

Leurs atouts sont la proximité et l'adaptation à la demande. Leur principale difficulté est d'arriver à concilier la production et la vente.

Leurs principales préoccupations sont la disponibilité et le coût de la main d'oeuvre ainsi que la concurrence des jardineries/GMS.

Les producteurs qui livrent à la distribution spécialisée s'interrogent sur la stratégie à adopter : soit se spécialiser

et développer les quantités et la gamme pour atteindre la taille critique, soit se replier sur la vente au détail ou le négoce pour récupérer de la marge.

La principale évolution de leurs débouchés est la pénétration de nouveaux marchés. Ils sont préoccupés par les problèmes de main d'œuvre et par la montée des contraintes réglementaires.

Les producteurs de jeunes plants sont dans une situation difficile par rapport à la concurrence des distributeurs étrangers, éditeurs de variétés protégées et craignent de devenir des multiplicateurs sous licence, perdant ainsi leur autonomie. Comme leurs collègues, ils recherchent de nouveaux marchés.

Dans les régions enquêtées, les réels spécialistes des GMS sont encore rares, faute d'une taille suffisante et d'outils adaptés. Ce segment échappe encore à la production française sauf pour des fournitures ponctuelles. Ils tentent de se spécialiser sur certains marchés et leur préoccupation spécifique porte sur leur capacité financière.

Le créneau du paysage et des collectivités est peu présent. Les producteurs intéressés n'ont pas toujours la taille suffisante ni la possibilité de se mettre en groupements d'entreprises pour répondre aux appels d'offre importants.

En règle générale, l'ensemble des chefs d'entreprises ont un sentiment positif sur les capacités de leurs entreprises. Ils sont satisfaits de la qualité de leurs produits

et conscients qu'il leur faut en améliorer la commercialisation. Ils sont d'ailleurs plus enclins à opérer des regroupements commerciaux qu'auparavant.

Les contraintes structurelles (coûts, réglementation ...) et la capacité financière devançant les préoccupations liées à la concurrence, en tête des citations dans les enquêtes antérieures.

L'évolution de la distribution avec d'un côté, les spécialistes qui demandent une gamme assez large de produits sur des séries courtes ou moyennes, et de l'autre côté, la concentration des achats dans la grande distribution alimentaire qui a besoin de volumes homogènes importants, oblige les entreprises qui n'ont pas choisi la vente directe à se positionner parfois avec difficulté.

Atouts et faiblesses

Si certains facteurs peuvent favoriser le développement de la production :

- l'installation de jeunes producteurs,
- la grande diversité des sols et des climats permettant une production diversifiée et des gammes de produits assez

La production dans l'Union Européenne

Il n'existe pas actuellement de système unifié d'enregistrement des données dans les différents pays européens.

L'Association Internationale des Producteurs de l'Horticulture (AIPH) enquête tous les ans auprès des pays membres mais la nature des données récoltées peut être très différente d'un pays à un

autres,

- une certaine maîtrise des technologies de pointe,
- un secteur commercial qui a su se moderniser et faire des réels efforts pour dynamiser les ventes,

d'autres peuvent la freiner :

- la faible dimension des entreprises,
- une formation insuffisante en gestion d'entreprise et une méconnaissance des coûts de production,
- la faiblesse des investissements productifs dans les entreprises,
- la dispersion de l'offre et la faiblesse de l'organisation économique qui n'atteint pas globalement 10% du marché.
- une demande en stagnation.

Il est indispensable que dans les prochaines années des regroupements s'opèrent (ce qui a démarré dans les régions Pays de Loire, Ouest, Centre...) permettant aux entreprises d'atteindre les seuils critiques donnant accès aux marchés de plus en plus concentrés de la grande distribution qui nécessitent volumes homogènes importants et prix attractifs.

autre: la terminologie peut varier ainsi que les dates de recueil des informations.

Le poids de l'horticulture ornementale dans l'ensemble de la production végétale finale est en général assez faible, excepté aux Pays-Bas, où il représente en moyenne, 20% de la valeur de la production végétale contre 5% en France.

Dans les pays nouvellement entrés dans l'Union Européenne, seules la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque (+ Slovaquie) ont un potentiel de production, notamment en plantes en pots et pépinières.

En pépinières, la Pologne est surtout un pays producteur de rosiers de jardin, de conifères et feuillus en conteneurs, d'arbres et d'arbustes à racines nues et de plants fruitiers.

La culture des rosiers domine la production de la pépinière hongroise qui produit aussi des conifères, des arbres et arbustes d'ornement ainsi que des plants forestiers et fruitiers.

La production des pépinières tchèques

porte essentiellement sur les feuillus, les plantes de terre de bruyères et les rosiers de plein air.

La production de plantes en pots et à massifs se développe dans ces trois pays.

Ces trois pays sont importateurs net. Des entreprises horticoles néerlandaises ou allemandes y sont déjà installées et font produire sous contrat pour exporter vers l'Union Européenne ou vers d'autres pays d'Europe Centrale.

L'horticulture ornementale est un secteur marginal dans l'économie des trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) et il n'existe pas actuellement de données sur ce secteur.

Superficies horticoles ornementales (ha) dans les pays entrés dans l'Union Européenne en 2004

en hectares	Pologne 2004	Rép. Tchèque 2003	Hongrie 2005 ⁽⁴⁾	Chypre 2005	Slovénie 2000
Fleurs et plantes	4600 ⁽¹⁾	215 ⁽³⁾		106 ⁽⁵⁾	157,1 ⁽⁶⁾
Fleurs coupées			258		
dont Plein Air			75		
sous serres			183		
Plantes en Pot			186		
dont plein air			42		
sous serres			144		
Plants de pépinières	4400	1087	1620		
Plants forestiers			3922		
Bulbes	300 ⁽²⁾				

(1) Dont 1417 ha couverts

(2) Dont 200 ha de tulipes- LVI n°25 -avril 2005

(3) Dont 126 ha couverts et 89 ha de plein air

(4) Source: UBIFRANCE- ME Budapest - LVI n°34- février 2006

(5) Dont 57 ha de fleurs coupées et 49 ha de plantes en pot

(6) Dont 125,4 ha de plein air et 31,3 ha sous serres

Source :UBIFRANCE/ DAA/NG/MS/- d'après AIPH et statistiques nationales

☀ Superficies horticoles en Europe (en ha) ☀

	Allemagne 2004	Belgique 2004	Danemark 2004	Espagne 2005	France 2004 ⁽³⁾	Italie 2000 ⁽⁶⁾	Pays Bas 2005	Royaume Uni 2004	Portugal 1991	Autriche 1998	Finlande 2001	Irlande 2000
Fleurs coupées dont :												
sous serres ou abri plein air	2899 437 2462	148 87 61	7	2505 1925 570	1964 773		3250 2528	118 371 ⁽⁷⁾	402	104 124	47	21
Plantes en pots dont :												
sous serres ou abri plein air	1678 1060 618	237 ⁽¹⁾ 587	315	3300	3268 ⁽⁴⁾ 1136		1377 1056		125			8
Nbre de pots (millions)												
Plantes à massifs (ha)	3685	243	40				543			41	12,7	
Nbre de pots (millions)												
Pépinières (ha) dont :												
ornementales	25520 14447	4322 ⁽²⁾ 2776	2503		15713 9049	21520 11139	14576 10304	9464 6476		73	43,5	
forestières	2519	881			1759		2300					
fruitières	1049	665			1402	3158	1145	752		1474		465
Bulbes												
(ha/nbre de bulbes)	pas de données	221			1386 ⁽⁵⁾	pas de données	22987 10 milliards	4668			50,8 millions d'unités	81 ha récolte 2001

Source : UbiFrance/DAA/JNG/MS/- d'après AIPH et statistiques nationales - septembre 2006

(1) Azalées + chrysanthèmes

(2) Non compris les superficies sous serres

(3) Enquêtes régionales AND/Viniflor

(4) Plantes en pots et à massifs

(5) tâtistique agricole 2006 semi-définitive

(6) Total fleurs et plantes : 12 693 ha (dont 7201 ha de plein air et 5492 ha sous abris)

(7) Y compris les fleurs séchées

Le commerce horticole



Quelques chiffres- clefs

- 26 000 entreprises ayant parfois une ou plusieurs activités,
- 40 000 emplois.

Le commerce horticole comprend :

- un secteur de gros, intermédiaire entre production et commerce de détail,
- un secteur de détail qui approvisionne directement le consommateur final.

Cet univers est assez hétérogène d'une famille à l'autre, les végétaux prenant une part variable dans le chiffre d'affaires (certains vendent plus de matériel que de plantes). Le phénomène peut aussi se rencontrer à l'intérieur d'une même famille (jardineries).

Le commerce de gros

La fonction commerciale de gros existe principalement dans le secteur de la fleur coupée. Dans les autres secteurs, cette fonction est assurée par les producteurs acheteurs-revendeurs. Elle peut s'exercer sur ou hors marché de gros.

Les grossistes en fleurs et plantes

L'INSEE recense en 2005, 884 commerces de gros de fleurs et plantes mais, tous les producteurs-acheteurs-revendeurs, même en sociétés commerciales,

Ce secteur est de plus, générateur de nombreuses activités annexes telles que fournitures d'emballage, papiers, vanneries, engrais, produits phytosanitaires, poteries et contenants, matériel à moteur, etc.

Le marché des produits de jardin, englobant végétaux et produits inertes est estimé⁽¹³⁾ à 5,9 milliards d'euros TTC en 2006 soit +0,6% par rapport à 2005.

ne sont pas forcément enregistrés sous le code "grossistes" lorsque ce n'est pas leur activité principale. Ils ne sont donc pas comptabilisés dans les chiffres cités.

Les grossistes réalisent en général entre 50% et 60% de leur chiffre d'affaires avec les fleuristes en boutique, alors que certains grossistes en plantes réalisent la même proportion de chiffre d'affaires avec les jardineries et centrales d'achat. La part des importations dans leur approvisionnement a tendance à augmenter.

Les grossistes fleurs et plantes en 2005

Nombre d'entreprises	884
Chiffre d'affaires HT	1 424,5 millions d'euros
CA moyen par entreprise	1,6 million d'euros
Effectif moyen employé par entreprise	6,3

Source: INSEE- fiche sectorielle de l' Enquête annuelle d'entreprises dans le commerce 2005

(13) Source: Promojardin- juin 2007

Les marchés de gros

Les marchés de gros où opèrent les apporteurs horticoles sont au nombre de 17. Ils représentent un chiffre d'affaires de 545,5 millions d'€ en 2006.

Marchés de gros publics : Rungis, Nice, Lyon, Lille, Marseille, Nantes, Montpel-

lier, Rouen, Tours, Toulouse, Agen, Grenoble, Bordeaux, Strasbourg

Marchés de gros privés : Sica Marché aux fleurs d' Hyères, Aquiflor.Marché-gare de Carpentras.

Ils ne réussissent pas à regrouper l'offre de façon satisfaisante et le chiffre d'affaires

Activité des sections produits horticoles des MIN 2006

Marché de gros	Création	CA (en M€)	Modes de négociation	Apporteurs			
				Producteurs		Grossistes	Acheteurs
MIN de Rungis	1969	259,6	gré à gré	129	-	101	3 107
MIN de Lille	1972	14,4	gré à gré	4	-	9	699
MIN de Lyon	1961	12,0	gré à gré	22	-	12	250
MIN de Nice	1965	73,0	gré à gré cadran	274	-	42	603
SICA Marché aux fleurs d'Hyères	1975	34,6 ⁽³⁾	enchère verbale/cadran	-	580	-	450
MIN de Toulouse	1990	14,0	gré à gré	126	-	10	380
MIN de Nantes ⁽⁴⁾	1989	31,4	gré à gré	-	-	7	600
MIN de Marseille	1983	6,0	gré à gré	1	-	11	250
SICA Aquiflor	1981	20 ⁽⁴⁾	gré à gré	60	-	7	500
MIN de Montpellier	1996	23,1	gré à gré	19	-	6	255
MIN de Rouen	1992	18,5	gré à gré	-	-	6	150
Marché de Tours ⁽²⁾		1,8	gré à gré	-	-	3	-
Marché de Carpentras ⁽⁵⁾	1963	10-12 ⁽⁶⁾	gré à gré	-	200 ⁽⁶⁾	-	200 ⁽⁶⁾
MIN Agen		-	gré à gré	5	-	1	-
MIN Bordeaux	2001	18,8	gré à gré	-	-	8	-
MIN Grenoble		2,7	gré à gré	2	-	2	43
MIN Strasbourg		4,6		-	-	2	-
Total		545,5					

Source : Fédération Française des MIN- septembre 2006 (estimations des gestionnaires des marchés d'après les déclarations des grossistes)

(1) Données 2005

(2) Marché non classé MIN

(3) CA du 1/9/06 au 31/08/07 fleurs coupées

(4) Estimation 2004

(5) Régie municipale

(6) Estimation du bureau d'études Lauriot-Prévost 2006

faibles de la majorité d'entre eux, a tendance à stagner.

Le chiffre d'affaires le plus élevé (259,6 millions d'€ en 2006) est réalisé par Rungis.

À côté de ces marchés se multiplient des structures de première mise en marché à l'initiative de producteurs ou de grossistes, un peu partout en France ("Cash and Carry" en Normandie, Bretagne, Val de Loire, Nord de Paris...) qui favorisent l'écoulement des productions régionales même si elles rentrent en concurrence.

Si ce type d'offre peut satisfaire le commerce de détail très atomisé, les gros opérateurs ont toujours des difficultés à trou-

Le commerce de détail

Le commerce de détail spécialisé ou non représente 87,9% de la distribution de détail en fleurs, plantes et végétaux d'extérieur (le reste étant assuré par la vente directe des producteurs). Le nombre de détaillants spécialisés se développe.

Nous ne connaissons pas l'évolution du nombre de points de ventes de la grande distribution alimentaire, celle-ci ayant des points de vente permanents et occasionnels.

La prédominance d'un circuit par rapport à un autre est très différente selon les groupes de produits. Les leaders en fleurs et plantes : les détaillants en boutiques, les leaders en végétaux d'extérieur : les jardineries et les horticulteurs pépiniéristes.

Le commerce de détail spécialisé non alimentaire

L'INSEE⁽¹⁵⁾ regroupe fleuristes et jardi-

neries sous le même code dans la rubrique "aménagement de l'habitat". L'aménagement de l'habitat inclut les activités textiles, quincailleries, bricolage, revêtements de sols et murs, et fleurs. Le nombre de commerces de fleurs représente plus de la moitié de ce groupe qui lui-même représente 13,3% du chiffre d'affaires du commerce de détail non alimentaire en 2004.

À titre d'information, la fusion des deux marchés au cadran de produits horticoles néerlandais (Alsmeer et Flora Holland) entraînera la création de la plus grande coopérative aux Pays-Bas, avec un chiffre d'affaires d'environ 4 milliards d'euros, 6 100 adhérents et 4 700 salariés⁽¹⁴⁾.

Le commerce de fleurs et plantes représente en 2004 :

• 4,8% du nombre de commerces de détail non alimentaires,

• 2,8% du chiffre d'affaires hors taxes des commerces de détail non alimentaires;

• 4,1% des personnes occupées des commerces de détail non alimentaires.

ver des quantités importantes et homogènes, une régularité et la variété des apports, la rapidité et la transparence dans les transactions. Certains passent des contrats avec la production ou importent directement quand ils ne réussissent pas à s'approvisionner en France.

Il emploie 45 460 personnes dont 33 311 salariés.

Les composantes du négoce de fleurs et plantes sont diverses, très différentes en terme de taille, d'offre produits et d'évolution.

Fleuristes en boutique

Les fleuristes en boutique sont à la fois commerçants, (vente de fleurs et plantes), et artisans, car ils travaillent les fleurs, créent des oeuvres d'art éphémères.

En 2006, 14 621 entreprises ont déclaré une activité de fleuriste à leur Caisse de prévoyance⁽¹⁶⁾.

L'évolution moyenne du nombre de fleuristes entre 2001 et 2006 est de 1%.

52% des fleuristes n'ont pas de personnel. Le nombre de salariés des fleuristes qui en possèdent s'élève en 2006 à 22 656 (21 450 non cadres et 1206 cadres).

Le nombre moyen de salariés par entreprise est de 1,5.

Le poids de la franchise (*Monceau fleurs*, *Happy*, *Fleurs d'Auteuil*, *le Bouquet Nantais*, *Le Jardin des Fleurs*, *Rapid'flore*, *Au nom de la rose*, *Un Été à la Campagne*, *Oya*) progresse régulièrement. En 2005 les fleuristes franchisés représentaient 2,6% du nombre de boutiques et 23% du chiffre d'affaires hors taxes. Des magasins ouvrent tous les ans et certaines chaînes se développent hors de l'hexagone⁽¹⁷⁾.

Les fleuristes occupent toujours une place prépondérante dans la vente des

fleurs et plantes en raison du poids important des achats "pour offrir" et de leurs efforts pour améliorer leur image.

Le végétal représente 80 à 85% de leur chiffre d'affaires. 74% des entreprises réalisent moins de 200 000 € de chiffre d'affaires hors taxes.

Fleuristes de marché

Le Registre des Métiers recense fin 2005, 965 commerces de détail sur éventaires et marchés.

Ces commerçants dont le nombre progresse, sont soit des fleuristes en boutique, soit des producteurs qui font en général plusieurs marchés par semaine en plus de leur activité habituelle. Leur part de marché est de l'ordre de 6,3% des dépenses des particuliers en 2006.

Marchands grainiers

Magasins ruraux ou situés dans le centre des villes, leur nombre (790)⁽¹⁸⁾ a tendance à décroître (-8%/2005) en raison du réaménagement des centres villes et du développement des autres types de commerce (jardineries, grandes surfaces de bricolage, libres-services agricoles).

Ils réalisent un chiffre d'affaires moyen de 220 000 euros (+2,5%/2005) et emploient environ 1 900 personnes.

Les graineteries qu'elles soient rurales ou en centre ville, tendent à se diversifier, tant en fleuristerie, qu'en animalerie ou en alimentation animale et/ou vente de plantes à massifs, plants de légumes et fruitiers.

(14) source : Ubifrance -Lettre de Veille Internationale n°52 octobre 2007.

(15) source : INSEE-les entreprises du commerce de détail- résultats 2004 (seules données existant en 2007).

(16) source : Groupe Mornay- Régime de Prévoyance Conventionnel - secteur Fleuristes- rapport social 2006.

(17) pour plus d'information voir «Franchise Magazine» www.franchise-magazine.com

(18) source : FNMJ- Rapport de branche 2006

❁ Marbriers fleuristes ❁

Installés en général à proximité des cimetières, leur activité principale consiste en vente de monuments funéraires. Ils offrent aussi des végétaux et surtout des plantes fleuries, en particulier des chrysanthèmes au moment de la Toussaint.

Leur nombre, environ 800 à tendance à progresser, compte tenu de la multiplication des intervenants sur ce créneau.

❁ Jardineries ❁

À l'origine, la jardinerie est un commerce moderne, en libre choix assisté, qui présente de façon permanente, tout au long de l'année des végétaux d'intérieur et d'extérieur, et toute la gamme nécessaire pour les planter, les développer et les entretenir. Avec le temps, son offre s'est diversifiée vers l'animalerie, les produits manufacturés destinés aux loisirs de plein air, à la décoration, aux cadeaux...

Les 1 174 jardinerie recensées en 2006⁽¹⁹⁾ se répartissent entre jardinerie associées, (sous enseigne nationale ou attachées à une centrale) pour les deux tiers, et jardinerie indépendantes (sous enseigne personnelle), pour le tiers restant.

Elles réalisent un chiffre d'affaires total HT estimé à un peu plus de 2,77 milliards d'euros en produits manufacturés pour le jardinage (outillage, matériel à moteurs...), pour les loisirs, la décoration, les végétaux d'intérieur et d'extérieur ornementaux et potagers et l'animalerie.

La part du végétal (ornemental et potager) varie entre 45 et 52 %.

(19) source: journal «Jardinerie-Végétal» n° 547-07/06/07

Leur chiffre d'affaires moyen⁽¹⁹⁾ varie de 1,07 million d'euros pour les jardinerie indépendantes à 2,8 millions d'euros pour les jardinerie associées.

Elles emploient presque 17 800 personnes avec en moyenne⁽¹⁹⁾ 7,4 personnes par jardinerie indépendante et 17,8 personnes par jardinerie associée.

En horticulture ornementale, elles sont le premier lieu d'achat des particuliers en végétaux d'extérieur et le second pour les plantes en pot d'intérieur.

Ces dernières années, le nombre de jardinerie indépendantes s'est réduit, la plupart rachetées par les enseignes alors que le nombre de jardinerie affiliées tend à se développer.

Le commerce de détail non spécialisé

Il s'agit essentiellement de la grande distribution (hyper-super, supérettes), des grandes surfaces de bricolage (GSB) ou des libres-services agricoles (LISA) qui vendent régulièrement ou occasionnellement des fleurs, plantes et/ou végétaux d'ornement.

❁ Les Hyper, Supermarchés et grands magasins ❁

On ne connaît pas exactement le nombre de points de vente qui vendent des végétaux d'ornement. Il varie selon les enseignes. Le chiffre d'affaire réalisé est très variable selon la taille de l'établissement, la saisonnalité des ventes, le type de végétaux vendus et l'intérêt que chaque magasin porte à la vente de ces végétaux. En général les fleurs coupées sont rattachées au rayon fruits et légumes frais tandis que les plantes et végétaux d'extérieur dépendent du rayon «Bazar».

Les hyper/super connaissent un certain tassement depuis quelques années. Ils atteignent 15% de part de marché en valeur en 2006.

❁ Les Grandes Surfaces de Bricolage (GSB) ❁

Considérant le jardin comme partie intégrante de la maison, les GSB ont, dans un premier temps, proposé des produits pour le jardin, proches de ceux qu'ils vendaient pour la maison, clôtures, outillage, meubles de jardin. Elles ont ensuite développé la vente de végétaux, initialement destinés au potager puis à l'ornement.

Un peu plus de 500 d'entre elles ont une jardinerie intégrée⁽²⁰⁾. Elles ont encore une place modeste dans la vente de végétaux d'ornement.

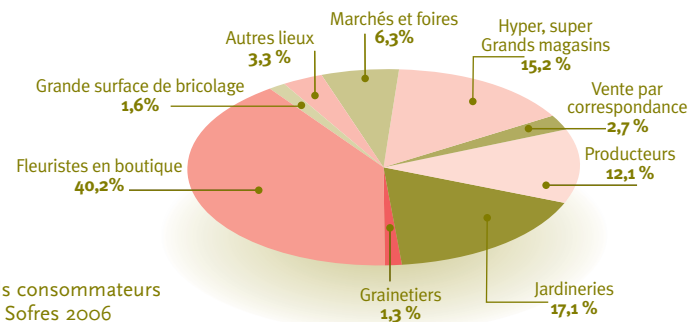
❁ Les Libres-services Agricoles ❁

À l'origine, les LISA étaient des dépôts de coopératives agricoles approvisionnant leurs membres en produits nécessaires au fonctionnement de leur exploitation : produits

(20) source : Journal Jardinerie-Végétal n°hors série du 6/1/2001

(21) source: Journal Jardinerie-Végétal n°546 du 3/5/2007.

❁ Part des différents groupes de détaillants dans la consommation des ménages en 2006 (en % de la valeur) ❁



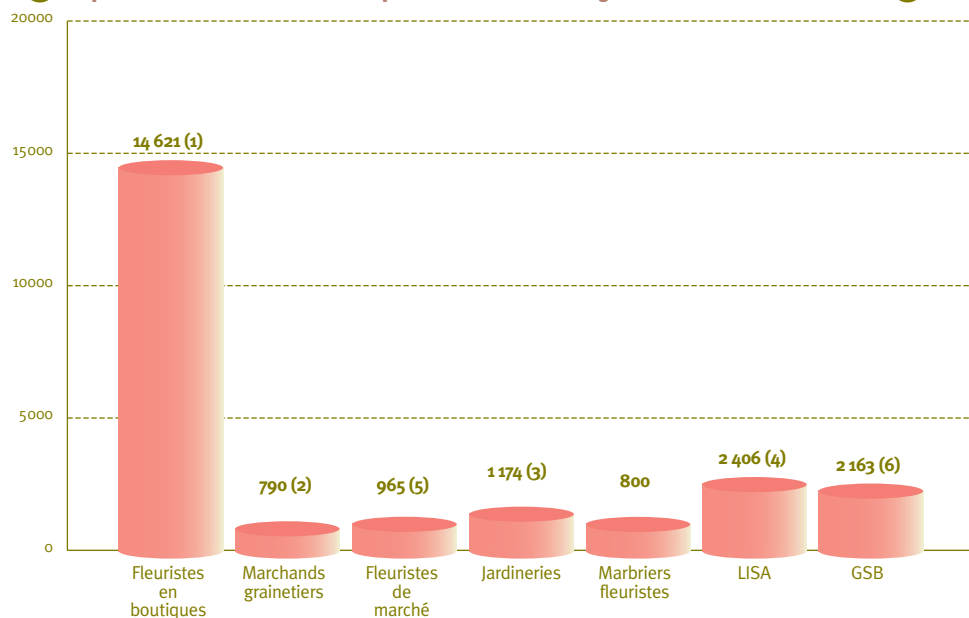
Source : panels consommateurs Viniflor/TNS Sofres 2006

de traitements, engrais, semences, outils, complétés peu à peu par des produits, disparus avec les commerces qui les vendaient, tels que quincaillerie, bricolage, articles de pêche, chasse. Les magasins se sont modernisés et l'offre s'est diversifiée. La place des végétaux d'ornement est encore modeste mais elle tend à se développer. Sur 2 406 Lisa en 2006, environ 20% vendent des végétaux de façon permanente. Le chiffre d'affaires moyen⁽²¹⁾ total est de l'ordre de 772 000 euros. La part du végétal (y compris potager) est en baisse sensible entre 2004 et 2006 passant de 17% du chiffre d'affaires à 9,9% en 2006.

❁ La Vente par correspondance (V.P.C.) ❁

Elle est réalisée soit par des entreprises spécialisées Willemse, Bakker, Hortico, multi-spécialisées le Jardin du Cheminot, soit par des pépiniéristes qui vendent essentiellement des bulbes, des graines et des rosiers conditionnés sous sachets, sur catalogues.

☀ Répartition du nombre d'entreprises de vente de végétaux d'ornement en 2006 ☀



- 1 : Groupe Mornay- Régime de prévoyance conventionnel- 2006
 2 : Rapport de branche FNMJ 2006,
 3 : jardineries associées et indépendantes 2006-Jardineries Végétal n° 547 7/06/2007
 4 : Jardineries n°546 - 3 mai 2007; 5 : Ministère de l'Artisanat-2006-donnée 2005
 6 : "Jardineries-Végétal" n° hors série 6/01/2001

☀ Vente aux particuliers ☀

☀ Chiffres d'affaires végétaux réalisés par les différents types de distributeurs en 2006 (en millions d'euros) ☀

Circuits	Végétaux d'intérieur	Végétaux d'extérieur	Total	%
Fleuristes en boutiques	971,4	37,8	1009,2	40,2
Grainetiers	16,7	16,9	33,6	1,3
Fleuristes de marchés/marchés foires	127	31,8	158,8	6,3
Jardineries	190,7	239,4	430,1	17,1
Hyper, super, supérettes/jardineries d'hyper	290,2	91,2	381,4	15,2
Producteurs	111,7	193,1	304,8	12,1
VPC ⁽¹⁾	-	68,5	68,5	2,7
GSB ⁽²⁾	16,4	24,1	40,5	1,6
Autres lieux dont LISA ⁽³⁾	54,5	29,4	83,9	3,3
Total	1778,6	732,2	2510,8	100

Source : panels consommateurs Viniflor/TNS Sofres 2006

1:VPC=Vente par correspondance, 2: GSB=Grande surface de bricolage, 3 : LISA = Libre Service Agricole

☀ Part des différents types de commerce dans les achats des particuliers (en % des sommes dépensées) ☀

	Végétaux d'intérieur					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Fleuristes	55,7	55,1	55,9	54,4	54,5	54,6
Grainetiers	1,7	1,8	1,6	1,4	1,0	1,0
Jardineries	8,4	7,8	7,9	9,7	10,2	10,7
Producteurs	6,3	7,2	7,3	6,5	6,8	6,3
Hyper, super, supérettes Jardineries d'hyper	15,8	16,1	16,4	16,5	16,2	16,3
Marchés et foires	9,4	8,9	8,3	7,9	7,4	7,1
Autres lieux (dont GSB)	2,7(1,1)	3,1(1,3)	2,5(1,1)	3,7(1,1)	3,9(1,0)	4,0(0,9)
Total	100	100	100	100	100	100
Montant total des achats en millions d'euros	1 879,1	1 879,0	1 667,0	1 832,0	1 804,0	1 778,2

Source : panels consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

☀ Part des différents types de commerce dans les achats des particuliers (en % des sommes dépensées) ☀

	Végétaux d'extérieur					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Fleuristes	4,8	4,9	5,7	5,8	6,7	5,2
Grainetiers	2,0	2,2	3,6	2,3	2,2	2,3
Jardineries	29,0	30,3	30,1	30,8	31,6	32,7
Producteurs	25,4	25,5	25,6	23,5	25,1	26,4
Hyper, super, supérettes Jardineries d'hyper	13,6	12,8	12,0	11,3	11,6	12,5
Marchés et foires	4,8	6,2	6,0	5,0	4,4	4,3
VPC	12,3	9,9	8,2	9,8	8,1	9,3
GSB	4,4	3,9	4,1	4,7	4,0	3,3
Autres lieux	3,7	4,4	4,7	6,7	6,3	4,0
Total	100	100	100	100	100	100
Montant total des achats en millions d'euros	666,7	783,0	763,0	748,0	728,0	732,2

Source : panels consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

Les prestataires de service



En 2006, l'univers des entrepreneurs du paysage regroupe 13 450 entreprises et génère un chiffre d'affaires total, hors taxes, de 4,3 milliards d'euros soit +28% comparé à 2001.

L'activité paysage représente 94% du chiffre d'affaires total de la profession. Le solde est constitué essentiellement du chiffre d'affaires réalisé en jardinerie et pépinières.

Très liée à l'évolution de l'habitat et des modes de vie, l'activité des espaces verts a beaucoup évolué. La profession couvre des champs très variés allant de l'entretien du simple jardin d'agrément à des opérations de création d'espaces verts de grande envergure.

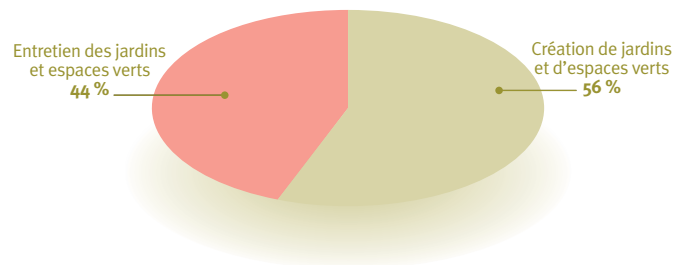
Les entrepreneurs du paysage fournissent aux utilisateurs privés ou publics de nombreuses prestations : création et entretien de jardins privés, de parcs et

espaces verts, d'accompagnement de bâtiments, terrains de sports, golfs, abords paysagers de voie de circulation (autoroutes, carrefours, voies piétonnières, talus SNCF...), élagage, fauchage, paysagisme d'intérieur, travaux forestiers et de reboisement, végétalisation par projection, arrosage intégré ou non, aménagements ou restauration en milieux aquatiques, application de produits phytosanitaires.

Depuis 1970, les entreprises du paysage qui ont acquis des savoirs faire spécifiques, exigeant l'emploi de personnel et de matériel spécialisés, peuvent demander l'octroi d'un titre de qualification *Qualipaysage*⁽²²⁾ attestant leur compétence.

(22) *Qualipaysage* est le titre de qualification des entreprises du paysage. Il est décerné sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture.

🌸 Répartition du chiffre d'affaires (en %) généré par l'activité paysage selon le type de travaux 🌸



Source : UNEP- Rapport de branche 2006

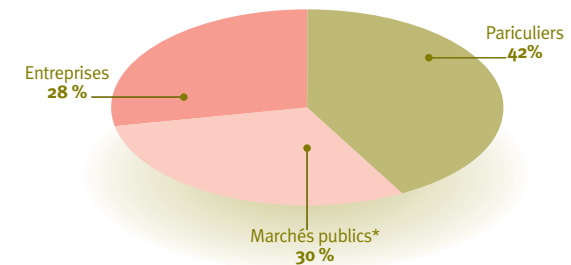
🌸 Leur clientèle 🌸

Elle comprend :

- les particuliers, qui font aménager jardins ou terrasses de résidences principales et secondaires, avec des budgets souvent limités.

- Les collectivités publiques ou privées, (communes, régions, état, propriétaires de logements collectifs), avec lesquelles elles traitent, au gré à gré, pour des petits chantiers et, selon les dispositions du code des marchés publics, pour les chantiers importants.

🌸 Répartition du chiffre d'affaires selon le type de clientèle en % du chiffre d'affaires 🌸



*Marchés publics: Etat, collectivités territoriales, sociétés d'économie mixte (SEM), établissements publics d'aménagement (EPA), EPIC

Source : UNEP- Rapport de branche 2006

🌸 Les entreprises 🌸

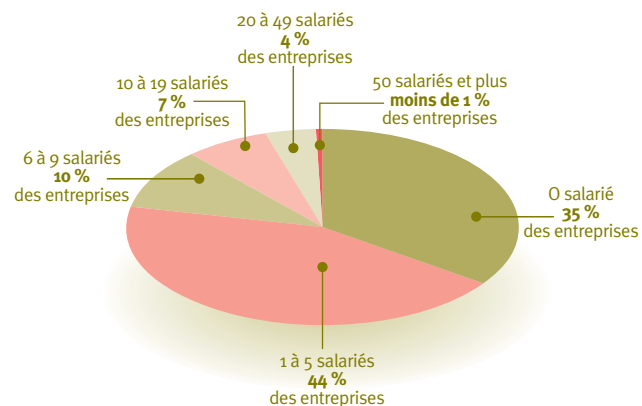
Elles vont de l'entrepreneur qui travaille seul, à la PME de plus d'une centaine de salariés. Près de 80% des entreprises ont moins de 6 salariés et 90% moins de 10.

Les 13 450 entreprises de la profession emploient, au 31 décembre 2006, 69 100 actifs dont 82% de salariés et 18% de non salariés.

Le nombre de non salariés s'élève à 13 500 personnes.

79% des entreprises de moins de 6 salariés ne concentrent que 34% des actifs de la profession. 34% des effectifs appartiennent aux strates intermédiaires (6 à 19 salariés). 32% des salariés travaillent au sein d'une des entreprises de plus de 20 salariés.

❁ Répartition des entreprises (%) par tranches de salariés ❁



Source : UNEP- Rapport de branche 2006

Le nombre d'entreprises est en évolution constante ainsi que celui de leurs salariés.

La profession a créé en moyenne 3 000 emplois net par an depuis 5 ans.

❁ Principales caractéristiques des Entreprises de Jardin ❁

Nombre d'entreprises	13 450
Nombre d'actifs	69 100
Nombre de salariés dont équivalent temps plein	56 662 51 562
Chiffre d'affaires total HT (travaux et végétaux)	4,3 milliards d'euros
Montant des investissements	270 millions d'euros

La diversité des travaux réalisés et la taille très hétérogène des entreprises (allant de l'entrepreneur travaillant seul à la PME de presque 200 salariés) font que le chiffre d'affaires moyen n'aurait pas grande signification.

UNEP: Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage-: rapport de branche 2006

La consommation des particuliers



Viniflhor et la SOFRES n'ont pas le monopole du suivi des achats et ventes des produits horticoles. D'autres organismes s'intéressent à cette question.

C'est le cas, notamment, de l'association PromoJardin qui regroupe les différents opérateurs concernés par le secteur du commerce spécialisé (jardinerie et marchands-grainiers).

Pour élaborer ses propres statistiques, PromoJardin fait appel à plusieurs outils (panels GFK, Nielsen, Viniflhor, Sofres, presse et organismes professionnels, sondages IFOP...).

Les résultats finaux peuvent différer de ceux publiés par Viniflhor, en raison de

la spécificité de chaque méthode et surtout d'agrégats différents.

Il est donc préférable d'examiner séparément ces deux sources d'information en privilégiant les grandes tendances du secteur horticole.

✿ Les achats des français en fleurs et plantes ✿

Le panel consommateurs Viniflhor/SOFRES permet de suivre l'évolution des achats des particuliers mais ne donne aucune information sur les achats des collectivités.

Viniflhor ne possède pas d'outils permettant de chiffrer ce marché.

✿ Les achats des particuliers ✿

✿ La consommation des particuliers en 2006 (en millions d'euros) ✿

Végétaux d'ornement	2510,8 millions d'euros
Fleurs et plantes	1 778,6 millions d'euros
Consommation moyenne par individu	36 euros
Végétaux d'extérieur	732,2 millions d'euros
Consommation moyenne par ménage	28,7 euros

En 2006, le marché des produits ornementaux s'est élevé à 595 millions d'entités (*) achetées pour un montant de 2,51 milliards d'euros.

La baisse de 4,3% en volume et de 0,8% en valeur par rapport à 2005, s'explique par la baisse des volumes achetés tant

en végétaux d'intérieur que d'extérieur.

Les achats de produits horticoles représentent environ 0,5% de la consommation finale des ménages. Ils sont équivalents à ceux des produits de la pêche ou des articles de bijouterie/joaillerie.

(*) 1 entité : 1 plante, 1 bouquet, 1 botte, 1 composition, etc.

✿ Évolution de la consommation, des ménages depuis 1989 (en millions d'euros) ✿

	Végétaux d'extérieur	Végétaux d'intérieur	Total
1989	455,7	1700,6	2156,2
1990	479,6	1835,6	2315,2
1991	526,3	1935,0	2461,3
1992	556,6	1869,9	2426,5
1993	521,4	1852,0	2373,3
1994	550,0	1968,9	2518,9
1995	582,5	1745,7	2328,2
1996	636,3	1945,6	2581,9
1997	639,5	1804,4	2443,9
1998	645,2	1654,4	2299,5
1999	624,4	1907,8	2532,2
2000	682,7	1919,8	2602,5
2001	666,7	1879,1	2545,8
2002	783,0	1879,0	2662,0
2003	763,0	1667,0	2430,0
2004	748,0	1832,0	2580,0
2005	728,0	1804,0	2532,0
2006	732,2	1778,6	2510,8

Source : panels consommateurs Viniflhor-TNS-Sofres

❁ La consommation des particuliers en végétaux d'intérieur

Avec 175,1 millions d'entités achetées, pour une dépense totale de 1 778,6 millions d'euros, le marché baisse de 3,3% en volume et de 1,4% en valeur par rapport à 2005.

Cette année s'est caractérisée par de bons résultats à la Saint-Valentin, les meilleurs sur cinq ans, des résultats en baisse pour la Fête des Mères compte tenu d'une Fête des Mères exception-

nelle en 2005, et une baisse des achats en mars, juin, octobre et décembre.

En volume et valeur, seuls les marchés des plantes vertes et fleurs coupées achetées à la pièce n'ont pas connu de baisse.

La diminution des achats a touché tous les lieux d'achat à l'exception des jardineries qui ont progressé de 4,4% en volume et de 3,6% en valeur.

❁ Évolution du marché de 2003 à 2006 (en volume et en valeur) ❁

	Entités (milliers)				Sommes dépensées (millions d'euros)			
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
Plantes fleuries	72,9	87,2	86,2	87,0	570	646	641	665,1
Plantes vertes	5,1	5,8	5,9	6,3	52	59	68	66,6
Coupes ou bacs	5,7	5,1	5,6	4,7	135	121	118	103,2
Sous total 1	83,7	98,1	97,7	98,0	757	826	827	834,9
Fleurs coupées achetées à la pièce	12,6	15,1	14,8	14,8	190	226	228	223,5
Fleurs coupées en bottes	52,8	62,0	58,8	54,3	388	446	426	398,3
Sous total 2	65,4	77,1	73,6	69,1	578	672	654	621,8
Compositions florales 3	7,5	9,8	8,9	7,4	319	320	309	312,5
Total fleurs coupées 4 (2+3)	72,9	86,9	82,5	76,5	897	992	963	934,3
Bonsaïs 5	0,4	0,3	0,4	0,4	4	6	7	5,6
Fleurs séchées 6	0,5	0,4	0,5	0,2	9	8	7	3,8
Total général 1+4+5+6	157,5	185,7	181,1	175,1	1 667	1 832	1 804	1 778,6

Source : panels consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

❁ Répartition du marché (en % des valeurs) ❁

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Plantes en pots	43,0	44,3	45,4	45,1	45,8	46,9
Fleurs coupées	56,0	54,6	53,8	54,2	53,4	52,5
Autres	1,0	1,1	0,8	0,7	0,8	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : panels consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

Produits

❁ Plantes fleuries ❁

Les achats de plantes fleuries sont en progression constante. 2006 est la meilleure année en valeur sur 10 ans. Les achats ont atteint 87 millions de pots pour une dépense de 665,1 millions d'euros.

❁ Plantes vertes ❁

Le marché des plantes vertes suit la même tendance que celui des plantes fleuries. Les volumes achetés progressent à 6,3 millions d'unités ainsi que les dépenses à 66,6 millions d'euros même si le marché en valeur connaît une baisse de 1,8% par rapport à 2005.

❁ Fleurs coupées ❁

Fleurs coupées achetées à la pièce : En 2006, le marché reste stable en volume à 14,8 millions d'entités achetées pour une dépense en légère baisse de 223,5 millions d'euros.

Bottes toutes préparées :

Les achats de bottes toutes préparées

(54,4 millions d'entités pour 98,3 millions d'euros en 2006) baissent de 7,6% en volume et de 6,7% en valeur par rapport à 2005. Ils sont supérieurs à ceux de 2006, de loin les plus bas, mais en baisse par rapport aux résultats des années antérieures.

Dans ce groupe, la baisse la plus sensible concerne les dépenses en bottes de plusieurs espèces.

Coupes et bacs de plantes :

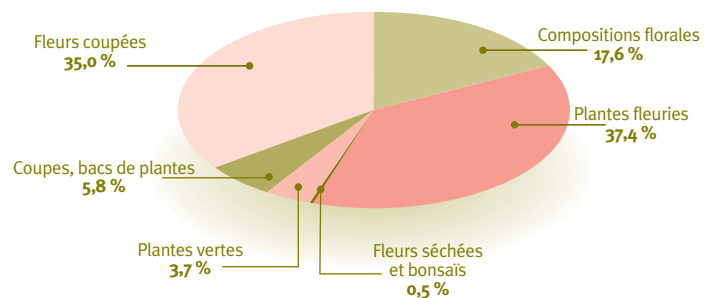
Les achats de coupes et bacs continuent à diminuer. Avec 4,7 millions d'entités pour 103,2 millions d'euros, ils baissent de 16,1% en volume et de 14,4% en valeur.

❁ Compositions florales ❁

(y compris les compositions pour le deuil)

Le marché des compositions florales (7,4 millions d'entités, 312,5 millions d'euros) ne confirme pas le redressement de 2004 et poursuit sa baisse en volume, les dépenses gagnant 1,2% par rapport à 2005 tout en restant inférieures à celles des années antérieures.

❁ Répartition des dépenses par produit (en %) en 2006 ❁



Source : panels consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

❁ Évolution 2006/2005 des achats et des dépenses en fleurs et plantes (boutais et fleurs séchées inclus) (en pourcentage) ❁

	Quantités achetées	Sommes dépensées
Plantes fleuries	+0,9	+3,8
Plantes vertes	+6,8	-1,8
Fleurs coupées à la pièce	0	-1,9
Bottes préparées	-7,6	-6,7
Coupes, bacs de plantes	-16,1	-12,4
Compositions florales	-17,8	+1,2
Total	-3,3	-1,4

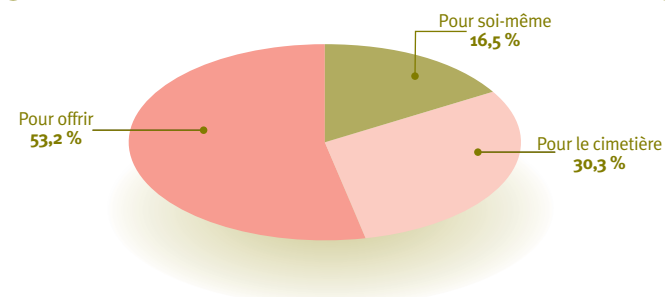
Source : panel consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

Destination

En 2006, progression des dépenses pour le cimetière et baisse des dépenses pour soi et pour offrir faisant progresser la part

des dépenses pour le cimetière d'1 point au détriment des parts des deux autres destinations.

❁ Destination (en % des sommes dépensées) ❁



Source : panels consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

Lieux d'achat

En 2006, seules les jardineries ont connu une progression de leur marché en volume (+4,4%) et en valeur (+3,6%) dans un marché en baisse.

La progression des achats de plantes fleuries semble avoir plus profité aux jar-

dineries qu'aux producteurs dont le marché baisse en volume et en valeur.

La baisse des achats chez les grainetiers s'explique en partie par la diminution progressive des points de vente.

❁ Évolution des achats par lieux d'achat 2006/2005 (en pourcentage) ❁

	En volume	En valeur
Fleuristes en boutique	-5,3	-1,2
Grainetiers	-5,0	-8,7
Détaillants de marché	-2,8	-3,9
Jardineries garden center	+4,4	+3,6
Hyper, super et grands magasins (y compris jardineries d'hyper)	-2,8	-1,0
Horticulteurs	-4,5	-8,4
GSB	+22,6	-12,8
Total	-3,3	-1,4

Source : panels consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

🌸 **Évolution du poids des différents lieux d'achat**
(en pourcentage des volumes) 🌸

	2002	2003	2004	2005	2006
Fleuristes en boutique	55,1	55,9	54,4	54,5	54,6
Grainetiers	1,8	1,6	1,4	1,0	0,9
Détaillants de marché	8,9	8,3	7,9	7,4	7,1
Jardineries	10,1	9,9	11,2	11,9	12,3
Hyper, super et grands magasins	13,8	14,4	15,0	14,5	14,7
Horticulteurs	7,2	7,3	6,5	6,8	6,3
GSB	1,3	1,1	1,1	1,0	0,9
Autres lieux	1,8	1,5	2,5	2,9	3,1

Source : panels consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

🌸 **Palmarès des dix principales fleurs vendues sur les marchés au cadran hollandais (en millions d'euros et pourcentage d'évolution du chiffre d'affaires 2006)** 🌸

	Millions d'euros	06/05 %
Roses	758,2	+4,1
Chrysanthèmes	300,2	+2,4
Tulipes	223,0	+16,4
Lilium	166,7	+1,6
Gerberas	122,2	+0,8
Cymbidium	72,0	+2,6
Freesia	55,4	-3,5
Anthurium	46,4	+13,2
Alstroemeria	39,2	+0,3

Source : Office Hollandais des Fleurs

🌸 **Palmarès des principales fleurs coupées achetées par les consommateurs français (en % des actes d'achat)** en 2006 🌸

Roses	55,2
Lys	10,0
Œillets	6,7
Gerbera	7,4
Tulipes	7,4
Orchidée	4,0
Chrysanthèmes	4,1
Freesia	2,2
Iris	1,8
Glaïeuls	1,7
Gypsophile	2,4
Anthurium	1,7
Mimosa	1,4
Muguet	1,7
Renoncules	1,3
Pivoines	1,7
Anémones	1,8
Alstromere	1,1
Narcisses/Jonquilles	1,1
Autres	10,7

Source : panel consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

🌸 **Consommation de fleurs et de plantes dans le monde par tête en 2005 (en euros)** 🌸

	Fleurs	Plantes
Allemagne	36,0	50,0
Autriche	45,0	38,0
Belgique/Luxembourg	30,0	54,0
Danemark	44,0	44,0
Espagne	22,0	12,0
États-Unis	21,0	
Finlande	34,0	44,0
France	31,0	20,0
Grèce	16,0	8,0
Hongrie	15,0	8,0
Irlande	35,0	13,0
Italie	29,0	12,0
Japon	54,0	
Norvège	59,0	56,0
Pays Bas	55,0	33,0
Pologne	8,0	3,0
Portugal	16,0	8,0
République Tchèque	10,0	7,0
Royaume-Uni	44,0	13,0
Slovaquie	7,0	3,0
Slovénie	23,0	21,0
Suède	38,0	46,0
Suisse	80,0	42,0

Source : chiffres clés 2006 - Office Hollandais des Fleurs
(Ces chiffres ne pouvant tenir compte ni des variations de cours, ni des méthodes de prises d'informations différentes de pays à pays, des distorsions importantes peuvent exister)

🌸 La consommation des particuliers en végétaux d'extérieur

Les achats des Français en végétaux d'extérieur se sont élevés à :

- 420 millions d'entités
 - 732,2 millions d'euros.
- soit par rapport à 2005 :
- -4,8% en volume
 - +0,6% en valeur

en raison d'une baisse des achats et des dépenses non négligeable au cours du 1^{er} semestre, notamment en janvier et mars.

Le marché avait déjà baissé en 2004 et 2005.

🌸 Produits 🌸

Par rapport à l'année 2005, les produits dont les achats progressent sont les arbres et arbustes fruitiers/petits fruits, conifères et autres arbres et arbustes d'ornement.

Sont en baisse, les marchés des rosiers, des plantes à massif et vivaces, des bulbes et autres plantes.

🌸 Évolution des dépenses en végétaux d'extérieur (sommes dépensées en millions d'euros TTC) 🌸

	2002	2003	2004	2005	2006
Arbres fruitiers	53	53,4	45,3	40,7	59,1
Arbustes fruitiers à petits fruits	14	13,7	14,6	13,3	13,5
Sous total	67	67,1	59,9	54,0	72,6
Rosiers	78	64	56,2	67,6	53,9
Conifères 1	34	36,7	28,0	31,1	32,0
Autres arbres/ arbustes d'ornement 2	184	178,5	196,0	197,5	235,7
Sous total 1+2	218	215,2	224,0	228,6	267,7
Plantes à massifs en plant	257	275,4	224,2	224,4	212,2
Plantes vivaces	66	45,5	79,2	56,5	41,4
Sous total	323	320,9	303,4	280,9	253,6
Bulbes	63	61,4	65,6	60,1	56,7
Autres plantes (dont graines de fleurs et de gazon)	34	34,2	38,6	36,6	27,5
Total général	783	763,1	747,7	727,8	732,0

Source : "Panel Consommateur" Viniflor-TNS-Sofres

🌸 Évolution des achats en végétaux d'extérieur (quantités achetées en millions) 🌸

	2002	2003	2004	2005	2006
Arbres fruitiers	2,6	2,6	2,4	2,3	2,7
Arbustes fruitiers à petits fruits	8,9	9,6	9,0	5,7	8,5
Sous total	11,5	12,2	11,4	8,0	11,2
Rosiers	10,5	8,6	8,5	7,7	7,2
Conifères 1	7,2	4,3	4,4	3,7	3,6
Autres arbres/ arbustes d'ornement 2	22,4	22,1	19,7	21,0	25,7
Sous total 1+2	29,6	26,4	24,1	24,7	29,3
Plantes à massifs en plant	269,3	263,6	234,1	216,0	208,5
Plantes vivaces	26,6	20,3	30,3	24,0	18,3
Sous total	295,9	283,8	264,7	240,0	226,8
Bulbes	182,9	180,2	180,9	149,1	137,8
Autres plantes (dont graines de fleurs et de gazon)	10,5	12,5	13,4	11,4	7,7
Total général	540,9	523,7	503,0	440,9	420,0

Source : "Panel Consommateur" Viniflor-TNS-Sofres

🌸 Évolution des achats et des dépenses 2006/2005 (en pourcentage) 🌸

	Quantités achetées	Sommes dépensées
Arbres et arbustes fruitiers	+38,9	+34,4
Rosiers	-6,6	-20,3
Conifères	-2,4	+2,9
Arbres et arbustes d'ornement	+22,2	+19,3
Plantes à massifs et vivaces	-5,5	-9,7
Bulbes	-7,6	-5,7
Ensemble	-4,8	+0,6

Source : "Panel consommateurs" Viniflor-TNS-Sofres

☀ Poids des groupes de produits (en pourcentage) ☀

	Quantités achetées	Sommes dépensées
Arbres et arbustes fruitiers	2,7	9,9
Rosiers	1,7	7,4
Conifères	0,9	4,4
Arbres et arbustes d'ornement	6,1	32,2
Plantes à massifs et vivaces	54,0	34,6
Bulbes	32,8	7,7
Autres	1,8	3,8
Ensemble	100	100

Source : panel consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

Destination

En 2006, les achats pour le jardin (66,9% des quantités, 67,5% des dépenses) n'évoluent guère en volume et gagnent 2,8 points en valeur au détriment des achats pour les balcons/terrasses qui eux perdent 2,1 points en valeur tout en restant stables en volume.

☀ Destination des achats (en pourcentage) ☀

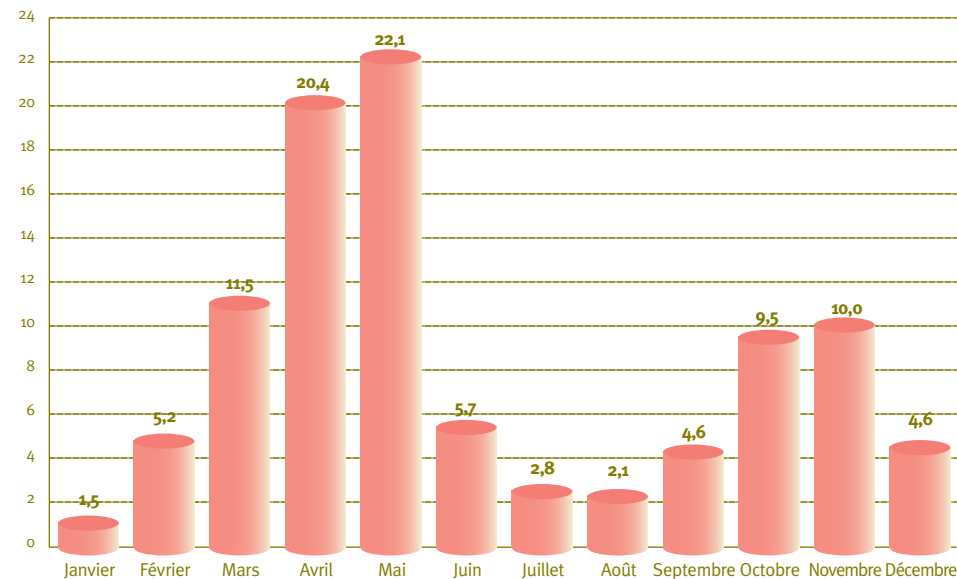
	Quantités achetées				Sommes dépensées			
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
Jardins	65,9	69,5	66,6	66,9	64,9	66,2	64,7	67,5
Balcons/Terrasses	30,5	27,1	29,4	29,4	29,5	29,2	29,7	27,6
Cimetières	3,6	3,4	4,0	3,7	5,6	4,6	5,6	4,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : panel consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

Calendrier d'achat

Quelles que soient les années, les achats des français, au cours des mois de mars, avril et mai, représentent plus de la moitié des dépenses annuelles en végétaux d'extérieur.

☀ Calendrier d'achat (en pourcentage des sommes dépensées) ☀



Source : panel consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

Lieux d'achat

Entre 2005 et 2006, la meilleure progression en valeur a été réalisée par les producteurs (+5,7%) et les jardineries garden-center (+4,1%). Les hyper/supermarchés (+9,3%), les

☀ Évolution des lieux d'achat 2006/2005 (en pourcentage) ☀

	Quantités achetées	Sommes dépensées
Pépiniéristes horticulteurs	-4,0	+5,7
Jardineries garden center	+0,8	+4,1
Super, hyper et grands magasins + jardineries d'hyper	-9,7	+7,1
Marchés foires	-4,7	-1,0
VPC	+2,2	+15,9
Graineteries	-35,1	+5,3
Fleuristes en boutique	-7,6	-22,8
GSB	-16,0	-18,1
Autres lieux dont LISA	+3,7	-34,6
Total	-4,8	+0,6

Source : panel consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

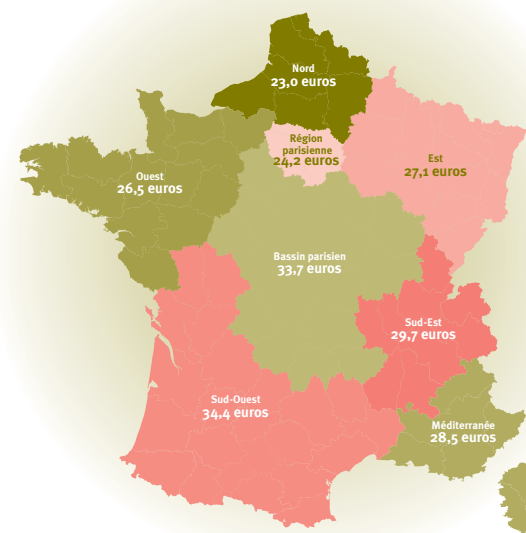
☀ **Évolution de la part de marché des différents lieux d'achat**
(en pourcentage) ☀

	Quantités achetées				Sommes dépensées			
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
Pépiniéristes horticulteurs	19,7	18,3	18,0	18,1	25,6	23,5	25,1	26,4
Jardinerias garden center	24,7	24,1	24,1	25,6	30,1	30,9	31,6	32,7
Super, hyper et grands magasins + jardinerias d'hyper	21,5	22,0	23,9	22,6	11,9	11,3	11,6	12,4
VPC	12,0	13,9	11,9	12,7	8,2	9,8	8,2	9,4
Marchés foires	5,9	4,8	4,8	4,8	6,0	5,0	4,4	4,3
Graineterias	2,6	2,1	2,5	1,7	3,6	2,3	2,2	2,3
GSB	6,0	6,0	6,7	6,0	4,1	4,7	4,0	3,3
LISA	2,1	3,3	1,9	3,0	2,4	2,9	1,9	2,5
Fleuristes en boutique	2,8	2,9	2,6	2,5	5,7	5,8	6,7	5,2
Autres lieux	2,7	2,6	3,7	3,0	2,4	3,8	4,3	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : panel consommateurs Viniflor-TNS-Sofres

☀ **Consommation régionale de végétaux d'extérieur (en euros)** ☀

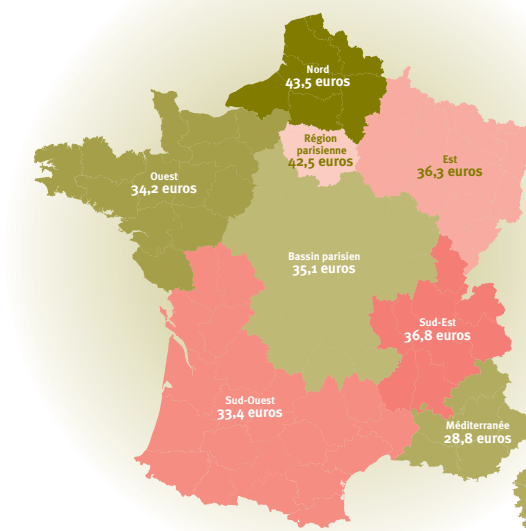
Moyenne nationale par ménage français : 28,7 €
(Dépense moyenne annuelle par acte d'achat)



☀ **Consommation régionale de végétaux d'intérieur (en euros)** ☀

(Bonsais et fleurs séchées inclus) (en euros)
Moyenne nationale par consommateur potentiel : 36 €

L'importance de l'achat "cadeau", pour les végétaux d'intérieur, conduit à raisonner en terme de consommateur (15 ans et plus), contrairement aux végétaux d'extérieur (ménages).



Les échanges extérieurs



La France importe cinq fois plus qu'elle n'exporte.

• **Importations : 1 051 millions d'euros**

• **Exportations : 166 millions d'euros**

• **Déficit : 885 millions d'euros**

En France, l'année 2006 a été marquée par un recul des ventes des produits de l'horticulture non comestibles dans un contexte économique européen morose.

La valeur des importations françaises a progressé de 2,8% alors que celle des exportations baissait de 6,3%, générant un déficit record d'un peu plus de 885 millions d'euros et une nouvelle dégradation du taux de couverture à 15,8%.

L'essentiel des échanges se fait dans le cadre intra-européen. L'Union Européenne (à 25) a représenté en 2006 environ 97% de la valeur des importations et 76% de la valeur des exportations françaises.

Les Pays-Bas sont de loin, notre principal fournisseur (46,5% des quantités, 66,2% des valeurs) devant l'Italie, la Belgique et l'Espagne. À l'exportation, nos principaux clients sont les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, et l'Allemagne.

Les plus gros postes déficitaires sont celui de la fleur coupée qui représente 38,4% des importations totales et dont le déficit (384,3 millions d'euros) représente 43,4% de l'ensemble du déficit du chapitre 06 de la nomenclature douanière (47,2% en 2005) ; ainsi que celui des plantes d'intérieur.

Ce sont les produits de pépinières que les français exportent le plus et ceux dont le taux de couverture est le meilleur (48,3%).

Les échanges directs avec les dix nou-

veaux pays entrés dans l'Union Européenne en 2004 sont modestes. En 2006, ils représentent en valeur 0,2% de l'ensemble de nos importations directes et 4,5% de l'ensemble de nos exportations, les Pays-Bas et l'Allemagne servant souvent de plate forme de distribution à leurs végétaux.

Les nouveaux entrants dans l'UE, Pologne, Hongrie, et dans une moindre mesure République Tchèque et Slovaquie fournissent surtout des végétaux de pépinières, et notamment des rosiers.

L'examen des groupes de produits, d'après la nomenclature douanière, fait apparaître les tendances suivantes :

🌸 **Bulbes** 🌸

Depuis très longtemps, le secteur des bulbes est dominé par les Pays-Bas qui assurent 65% de la production et 90% du commerce mondial.

La production française de bulbes est essentiellement une production sous contrats pour les Pays-Bas.

La France est à la fois un pays grossisseur des bulbes néerlandais (activité à faible valeur ajoutée qui constitue l'essentiel des échanges) et un fournisseur de bulbes précoces et de spécialités (dahlias, renoncules, anémones...).

En 2006, les importations françaises de bulbes ont augmenté de 10% en valeur et les exportations ont baissé en volume de 13,4% en valeur.

Les Pays-Bas représentent 80,2% de nos importations et 64,5% de nos exportations en valeur.

Nos autres principaux clients sont l'Ita-

lie, la Grèce et la Belgique.

🌸 **Végétaux d'intérieur** 🌸

Ce poste est très déficitaire tant en plantes fleuries qu'en plantes vertes : 272,8 millions d'euros d'importations contre 265 en 2005 (+2,9% en valeur) et 8,6 millions d'euros d'exportation contre 9,1 millions d'euros en 2005 (-5,6% en valeur).

Le marché français absorbe une bonne partie de la production nationale qui est elle-même souvent complétée par des achats aux Pays-Bas, en Belgique et au Danemark.

Les importations de plantes d'intérieur ne cessent de progresser depuis 5 ans.

Les Pays-Bas assurent 62% de l'approvisionnement français suivi par la Belgique (20,5%) et le Danemark (5,3%). L'Italie (4,7%) et l'Espagne (3,8%) proposent des plantes de type méditerranéen de plus en plus prisées par les consommateurs européens.

Sans commune mesure avec les importations, les exportations françaises sont surtout composées de plantes vertes (60% de la valeur des exportations de plantes d'intérieur) et sont principalement destinées à l'Allemagne, aux Pays-Bas, à l'Espagne et à la Suisse.

🌸 **Végétaux d'extérieur** 🌸

En 2006, les importations de végétaux d'extérieur, ont progressé de 4,2 % alors que les exportations baissaient de 7,3%, provoquant une dégradation du taux de couverture.

Les végétaux d'extérieur sont le princi-

pal produit d'exportation en horticulture ornementale. Cependant, depuis 2002, on assiste à une diminution du taux de couverture qui est passé de 74,6% en 2002 à 54,3% en 2005 et 48,3% en 2006 en raison d'une progression des importations et d'une baisse sensible des exportations.

Ce secteur regroupe des végétaux très différents avec des marchés spécifiques.

• **Plants de vigne**

La France est traditionnellement exportatrice de plants de vigne, en raison de son savoir-faire et d'une certification rigoureuse.

La balance commerciale de ces produits représente un excédent de 29,1 millions d'euros, (31,3 millions d'euros d'exportations, 2,2 millions d'importations) malgré une baisse des exportations pour la troisième année consécutive. En 2006, les exportations ont diminué de 9,3% en volume et de 20,5% en valeur.

Les plants greffés représentent 79,6% des volumes et 88% des valeurs exportés.

L'Italie est le principal client de la France, avec 18,4% de la valeur totale des exportations en 2006, suivie par l'Espagne qui représente 18,2% des valeurs. La part de l'Italie est passée de 27,8% en 2005 à 18,4% en 2006 et celle de l'Espagne de 21% à 18,2%. Les autres zones d'exportation sont les pays de l'Europe de l'Est : Bulgarie (14,7%), Moldavie, Turquie; le Canada, ainsi que les pays d'Amérique Latine dont Argentine (2,6%) et du Maghreb.

• Boutures racinées et jeunes plants de plein air

Ce poste a été l'un des points forts de la balance commerciale française jusqu'en 2003, où il n'a pas enregistré d'excédent, importations et exportations s'équilibrant à 7,6 millions d'euros.

Depuis 2004, il enregistre un déficit en raison d'une forte progression des importations qui atteignent 15,9 millions d'euros en 2006 (déficit : 6,8 millions d'euros) contre 15,4 millions d'euros en 2005 (déficit 7,5 millions d'euros).

• Plants forestiers

Le marché européen des plants forestiers reste difficile et la France continue à être déficitaire (7,6 millions d'euros) compte tenu d'une progression des importations (+4%) et d'une baisse des exportations (-16,4%) entre 2005 et 2006.

L'Italie est notre principal fournisseur (37,9% des valeurs), suivi par les Pays-Bas (20,0%) et la Belgique (16,6%).

Les exportations françaises sont surtout dirigées vers les autres pays européens (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique...).

• Plants fruitiers

Ce marché dépend des plantations et des rénovations de vergers. La France propose des plants de qualité garantis par une certification mais la concurrence est vive.

En valeur, les importations françaises de plants fruitiers sont en constante augmentation. Elles sont passées de 14,3 millions d'euros en 2003 à 18,1 millions d'euros en 2006 avec un montant d'exportation stagnant à 10,3 millions d'euros

en 2003 et 2006, le déficit passant de 4 millions d'euros en 2003, 7,2 millions d'euros en 2003 et 7,8 millions d'euros en 2006.

Principaux fournisseurs : l'Italie, les Pays-bas, l'Espagne.

Principaux clients : le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, l'Algérie et le Maroc.

• Autres arbres et arbustes de plein air et autres plantes de plein air

Ce groupe reste l'un des postes les plus importants à l'exportation (28,4 millions d'euros) bien que la balance commerciale soit déficitaire, (126,9 millions d'euros d'importations et 28,4 millions d'euros d'exportations).

❁ Feuillages coupés ❁

Ce poste comprend les mousses et lichens, les sapins de Noël y compris rameaux de conifères, les autres feuillages frais et les feuillages séchés ou autrement préparés.

En 2006, les importations (33,9 millions d'euros) ont diminué de 5,5% en valeur et les exportations (6,3 millions d'euros) ont baissé de 30,6% en valeur, par rapport à 2005.

Très liés à la consommation des fleurs coupées, les "autres feuillages frais", premier poste de cet ensemble, ont vu leurs importations, (24,4 millions d'euros), progresser de 7,3% en valeur et leurs exportations (5,2 millions d'euros), baisser de 8,4% en valeur.

En 2006, reprise des importations de sapins de Noël (+58% en valeur) après la baisse de 9,2% intervenue en 2005. Les exportations, ne progressent que de 6,4%

après la baisse de 45% en valeur l'année précédente.

Nos principaux fournisseurs sont le Danemark (Nordmann et Nobilis) et la Belgique pour les autres espèces.

❁ Fleurs coupées ❁

En 2006, le marché de la fleur coupée est resté très tendu, avec une consommation qui stagne sur la plupart des marchés européens alors que l'offre mondiale continue de progresser.

Les fleurs coupées sont le poste qui, traditionnellement enregistre le plus fort déficit.

2006 ne fait pas exception à la règle avec 397,9 millions d'euros de déficit, soit -0,3% par rapport à 2005, en raison d'une diminution des valeurs importées.

Les importations (414,8 millions d'euros), 25 fois supérieures aux exportations, après avoir baissé entre 2003 et 2004, progressé de 1% en valeur entre 2004 et 2005, s'orientent à la baisse (-0,2%) entre 2005 et 2006.

Les exportations baissent de 9,8% en valeur à 16,5 millions d'euros entre 2004 et 2005, regagnent 1,6% à 16,8 millions d'euros entre 2005 et 2006.

• Les fleurs coupées fraîches

Le déficit des échanges de fleurs cou-

pées fraîches s'élève à 388,9 millions d'euros. Les importations (403,1 millions d'euros) sont 28,5 fois supérieures aux exportations (14,1 millions d'euros).

La part des Pays-Bas dans nos importations en valeur est de 90%, loin devant la Belgique (2,2%), l'Italie(1,5%), le Kenya (1,4%) et l'Espagne(1,1%).

Parmi les espèces identifiées dans la nomenclature douanière, la rose reste la première fleur importée, (29,2% des valeurs en 2006, à plus de 117,7 millions d'euros), suivie par le chrysanthème (6,5%), en léger repli à 26,2 millions d'euros et les orchidées (4,3%) à 17,4 millions d'euros.

Les importations des "autres fleurs fraîches" représentent 57% de la valeur des fleurs fraîches importées, soit 230 millions d'euros.

86,6% des exportations en valeur sont constituées des "autres fleurs fraîches". Les exportations de ce groupe en baisse depuis 3 ans, progressent de 6% entre 2005 et 2006.

Les exportations de roses sont en baisse de 24,1% entre 2005 et 2006 et ne représentent plus que 10,6% (1,49 millions d'euros) de l'ensemble des exportations de fleurs fraîches en raison d'une baisse des exportations vers nos principaux clients que sont la Suisse et l'Italie.

☀ Taux de couverture en valeur export/import (en pourcentage) ☀

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Bulbes o6.o1*	18,1	26	23,6	18,9	21,0	16,5
Pantes vivantes (o6.o2)	35,3	34,7	31	27,6	27,3	32,1
dont plantes en pots	3,9	3,6	3,5	2,8	3,4	3,1
dont plantes de pépinières	80,7	74,6	65,9	55,9	54,3	48,3
Fleurs coupées o6.o3*	5,8	5,9	4,8	4,5	4,0	4,7
Feuillage o6.o4*	44,4	34,8	35,5	31,1	25,3	18,6
Total o6*	20,9	21,2	19,4	17,8	17,3	15,8

Source : UbiFrance d'après les statistiques douanières
 (*) : Nomenclature douanière

☀ Évolution du commerce extérieur horticole français (en millions d'euros) ☀

	Importations	Exportations	Déficit
1989	596,5	105,2	506,6
1990	646,5	114,3	532,2
1991	697,3	132,2	565,1
1992	631,4	133,7	497,8
1993	483,7	111,0	372,7
1994	520,9	118,9	402,0
1995	606,0	122,4	437,8
1996	657,4	130,7	526,7
1997	725,5	148,8	576,7
1998	797,6	157,6	640,0
1999	837,0	173,8	663,2
2000	905,2	193,8	711,5
2001	882,6	184,3	698,3
2002	963,5	205,0	758,5
2003	989,4	191,9	797,5
2004	1015,7	180,4	835,3
2005	1022,5	177,1	845,4
2006	1051,5	166,1	885,4

Source : UbiFrance/Douanes 2006

☀ Les importations

En 2006, les importations, 1051,5 millions d'euros ont progressé de 2,8% en valeur par rapport à 2005. L'évolution en volume n'est plus possible compte tenu de l'enregistrement des volumes de fleurs coupées en tiges et des sapins de Noël en unités et non plus en tonnes.

Dans l'ensemble, le marché français a été porteur pour les végétaux d'extérieur dont les importations ont progressé de

4,9% en volume et de 4,2% en valeur. En ce qui concerne les végétaux d'intérieur, leurs importations ont augmenté de 4,2% en volume et de 2,8% en valeur. Les importations de fleurs coupées se sont stabilisées en valeur (-0,2%).

Les importations de feuillages ont progressé de 14,2% en valeur et celles des bulbes ont diminué de 26,2% en volume tout en augmentant de 10% en valeur.

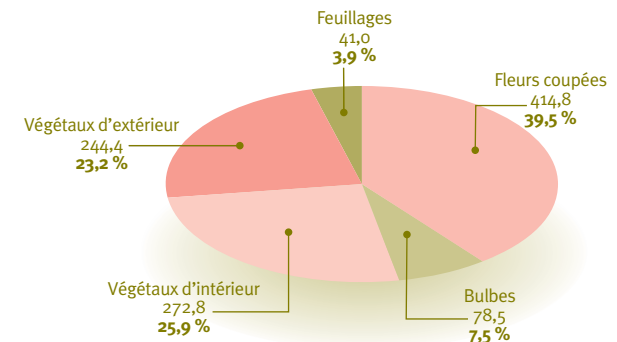
☀ Évolution 2006/2005 des importations (en pourcentage) ☀

	En volume	En valeur
Plantes vivantes dont :		
Végétaux d'extérieur	+4,6	+3,5
Végétaux d'intérieur	+4,9	+4,2
Fleurs coupées	*	-0,2
Feuillages coupés	*	+14,2
Bulbes	-26,2	+10,0
Ensemble	*	+2,8

Source : UbiFrance/Douanes 2006

* Changement d'unités de mesure des fleurs coupées et des sapins de Noël : unités au lieu de tonnes

☀ Les importations : 1 051,5 millions d'euros ☀



NB : Bulbes en repos végétatif et en fleurs. Végétaux d'intérieur et d'extérieur font partie du même chapitre o6.o2. La distinction entre les deux groupes est grossière en raison de certains regroupements impossibles à départager.

Source : UBIFRANCE/Douanes 2006

🌸 Nos principaux fournisseurs 🌸

L'essentiel des échanges du secteur de l'horticulture et de la pépinière se fait dans le cadre intra européen : l'Union Européenne à 25 représente 96,4% de la valeur totale des importations et les Pays-Bas 66,2%. Ces derniers représentent 86,7% du montant de nos importations en bulbes et 89,5% du montant de nos importa-

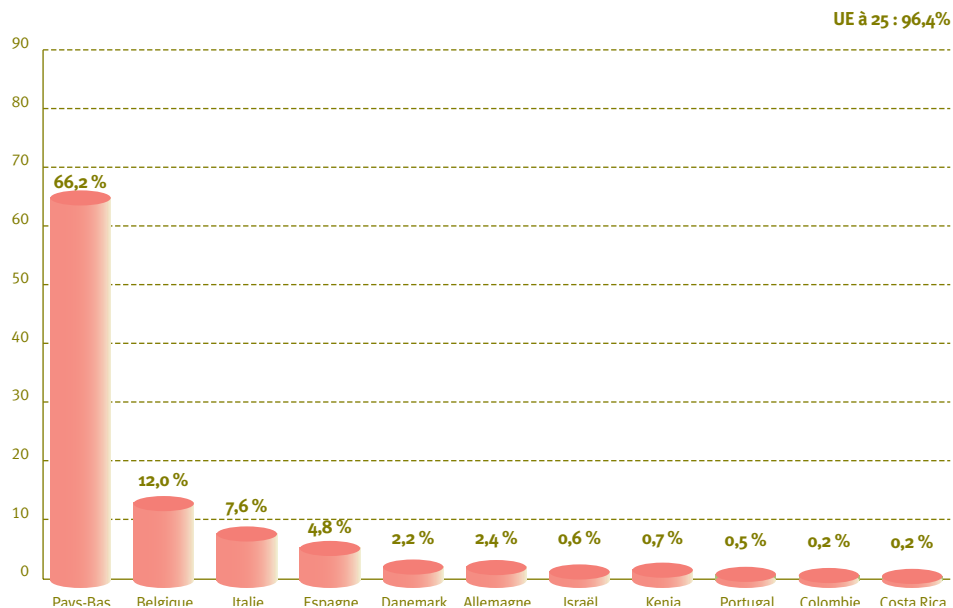
tions de fleurs coupées (90% des importations de fleurs coupées fraîches).

La part des importations en provenance directe des Pays Tiers est modeste (3,6 % des valeurs), les Pays-Bas assurant une grande partie de la distribution des fleurs en provenance de ces pays.

🌸 Principal produit importé : les fleurs coupées 🌸

🌸 Les principaux fournisseurs

(% des valeurs importées de l'ensemble des produits) 🌸



Source : UBIFRANCE/Douanes 2006-Chapitre 06 de la nomenclature douanière

🌸 Nos achats (en valeur) 🌸

Produits	(Pays)
Tous types de végétaux	Pays-Bas
Plants de légumes, fraisiers	Italie, Pays-bas, Espagne, Belgique, Maroc
Boutures racinées et jeunes plants de plein air	Pays-Bas, Espagne, Allemagne, Belgique, Tunisie, Italie
Autres arbres et arbustes de plein air	Italie, Belgique, Pays-Bas, Espagne
Plants fruitiers	Italie, Espagne, Pays Bas, Belgique
Plants Forestiers	Italie, Pays-Bas, Belgique, Espagne
Plantes d'intérieur	Pays Bas, Belgique, Italie, Espagne
Plantes à fleurs d'intérieur	Pays-bas, Belgique, Danemark, Italie, Espagne
Rhododendrons, azalées	Belgique, Pays-Bas, Allemagne
Plants de vigne	Italie, Espagne
Rosiers non greffés	Danemark, Pays-Bas, Belgique
Rosiers Greffés	Pays Bas, Belgique, Hongrie, Pologne, Espagne
Fleurs coupées fraîches	Pays-Bas, Belgique, Italie, Kenya, Espagne, Israël, Equateur, Colombie
Roses	Pays Bas, Kenya, Equateur, Belgique, Israël
Œillets	Pays Bas, Espagne, Italie, Kenya, Colombie
Orchidées	Pays Bas, Belgique, Thaïlande
Feuillages frais (autres que rameaux de conifères)	Pays Bas, Italie, Costa- Rica, Allemagne, Israël
Sapins de Noël	Danemark, Belgique, Allemagne, Pays-Bas

Source : UBIFRANCE/Douanes 2006-Chapitre 06 de la nomenclature douanière

Les exportations

Les exportations, d'un montant de 166,1 millions d'euros en 2006, ont baissé de 6,2 % en valeur par rapport à 2005.

Les principaux points forts des exportations françaises restent les végétaux d'extérieur, avec 71,1% de l'ensemble

des exportations, bien que les résultats 2006 soient en retrait par rapport à ceux de 2005 de 7,2% en valeur.

Les exportations de bulbes ont progressé en volume mais fortement chuté en valeur.

Évolution 2006/2005 des exportations (en pourcentage)

	En volume	En valeur
Plantes vivantes dont :	+2,0	-7,1
Végétaux d'extérieur	+2,4	-7,2
Végétaux d'intérieur	-4,5	-5,5
Flieurs coupées	*	+1,2
Feuillages coupés	*	+6,6
Bulbes	+15,5	-14,0
Ensemble	*	+6,2

Source : Ubifrance/Douanes 2006

* Changement d'unités de mesure des fleurs coupées et des sapins de Noël : unités au lieu de tonnes

Nos principaux clients

En 2006, les Pays-Bas sont notre premier client en valeur (17,2%) devant l'Italie (11,9%) et l'Allemagne (11,4%).

Hors Union européenne, la Suisse est le premier marché avec 7,8% de la valeur de nos exportations, acheteur en premier lieu de fleurs coupées et de végétaux de pépinières.

Les États Unis (fleurs coupées), la Pologne (boutures et jeunes plants, blanc de champignons), le Maroc (plants de vigne, plants fruitiers), la Bulgarie (plants de vigne), et le Canada (plants de vigne, boutures et jeunes plants de plantes d'intérieur et d'extérieur) se détachent parmi les autres pays clients de la France.

Principaux produits exportés : les végétaux d'extérieur.

Les 10 premiers clients de la France en 2006

(en % des valeurs exportées de l'ensemble des produits)

Pays Bas	17,2
Italie	11,9
Allemagne	11,4
Espagne	10,9
Royaume-Uni	9,7
Suisse	7,8
Belgique	5,5
Bulgarie	2,9
Pologne	2,6
Turquie	1,6
Hongrie	1,5
Canada	1,4
Etats-Unis	1,4

Ue à 25 : 75,4%

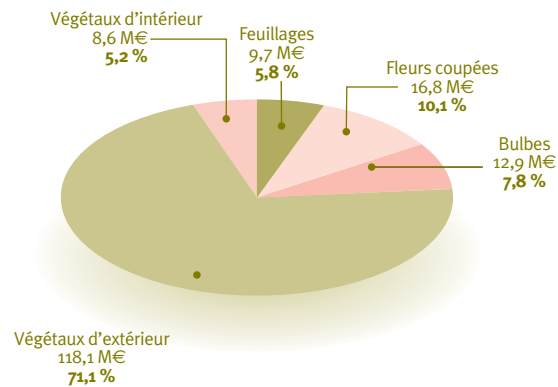
Source : UBIFRANCE/Douanes 2006-Chapitre 06 de la nomenclature douanière

Nos ventes

Produits	Pays
Bulbes	Pays Bas, Italie, Grèce, Belgique, Bulgarie, Israël
Plantes d'intérieur	Allemagne, Pays Bas, Espagne, Suisse, Belgique
Plants de légumes	Suisse, Allemagne, Belgique
Plants fruitiers	Royaume-Uni, Italie, Espagne, Algérie, Allemagne
Plants forestiers	Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Italie
Rosiers	Allemagne, Italie, Pays-Bas, Suisse, Belgique
Plants de vignes	Italie, Espagne, Bulgarie, Canada, Moldavie, Suisse
Boutures et jeunes plants de plein air	Pays-bas, Italie, Allemagne, Royaume Uni, Espagne, Russie, Canada
Autres arbres et arbustes de plein air	Royaume Uni, Allemagne, Suisse, Espagne, Belgique, Italie
Flieurs coupées fraîches	Pays Bas, Suisse, USA, Italie, Belgique, Allemagne
Roses	Suisse, Italie, Belgique
Feuillages coupés	Pays Bas, Allemagne, Belgique, Italie

Source : Ubifrance/Douanes 2006

❁ Les exportations : 166,1 millions d'euros ❁



Source : UBIFRANCE/Douanes 2006-Chapitre 06 de la nomenclature douanière

❁ Évolution des importations et exportations françaises de 2001 à 2006 (en millions d'euros) ❁

	Importations						Exportations					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Bulbes 06.01	61,7	62,3	61,8	70,6	71,3	78,5	11,2	16,4	14,6	13,4	15,0	12,9
Plantes vivantes												
06.02 dont :	377,5	438,8	462,3	494,7	499,7	517,2	133,4	152,3	143,1	136,3	136,4	126,7
Végétaux d'intérieur	246,3	246,3	259,1	263,9	265,2	272,8	8,8	8,7	9,2	7,4	9,1	8,6
Végétaux d'extérieur	192,5	192,5	203,2	230,8	234,5	244,4	124,6	143,6	133,9	128,9	127,3	118,1
Fleurs coupées 06.03	406,9	448,3	426,6	410,9	415,6	414,8	23,5	26,5	20,4	18,4	16,6	16,8
Feuillages coupés 06.04	36,5	43,9	38,7	39,5	35,9	41,0	16,2	15,3	13,8	12,3	9,1	9,7
Total	882,6	993,3	989,4	1015,7	1022,5	1051,5	184,3	210,5	191,9	180,4	177,1	166,1

Source : UBIFRANCE/DIPAMA/3/MS d'après les douanes françaises

❁ Bibliographie

- Les filières de production horticole et de pépinières dans l'ensemble des régions françaises - Viniflhor 2004
- Végétaux d'extérieur- les achats des Français en 2006 - Viniflhor novembre 2007
- Végétaux d'intérieur- les achats des Français en 2006- Viniflhor novembre 2007
- Site viniflhor : www.viniflhor.fr
- INSEE - Annuaire statistique 2006
- Produits de l'horticulture "non comestible"
- Échanges extérieurs de la France. UBIFRANCE (CFCE)- Veille Internationale Horticulture et pépinières - mars 2007